ID: 032-200052439-20220412-2022_C11-DE



Z.I ENGACHIES 11 rue Marcel Luquet 32 000 AUCH 05 62 59 79 70 contact@scotdegascogne.com

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

N°2022_C11

Séance du 12 avril 2022

Date de la convocation	
6 avril 2022	
Nombre de délégués	27
Nombre de présents	19
Nombre de procurations	3
Vote:	
- POUR	22
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril, à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de l'hémicycle au Conseil départemental du Gers, 81 route de Pessan à AUCH sous la présidence de Monsieur Hervé LEFEBVRE.

<u>Présents</u>: ARIES **BALAS** Gérard. Max. BALLENGHIEN Xavier, BET Patrick, **BRET** Philippe, CAVALIERE Andrew, CHABREUIL Jacques, FALCETO Christian, LARRIEU Muriel, LABORDE Martine, LAREE Guy, LEFEBVRE Hervé, LONGO Gaëtan, MELLO Bénédicte, RIVIERE François, **SCUDELLARO** Alain, VILLENEUVE Franck.

<u>Représentés</u>: MONTAUGE Franck par LAPRENBENDE Christian et SILHERES Jean-Luc par MEHEUT Dominique.

<u>Procuration</u>: CASTELL Jean-Louis pour BALLENGHIEN Xavier, MERCIER Pascal pour MELLO Bénédicte, et SLIHERES Jean-Luc pour BET Patrick.

A été nommée **secrétaire de séance** : M. Gaétan LONGO

Nature de l'acte: 2.1

ARRET DU BILAN DE LA CONCERTATION ET DU PROJET DE SCOT DE GASCOGNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment ses articles L. 103-2, L. 103-3, L. 103-4 et 103-6, L. 143-20 et R. 143-4 ainsi que R. 143-7;

Vu l'ordonnance n°2020-744 du 17 juin 2020 relative à la modernisation des SCoT, et notamment son article 7,

Vu l'arrêté préfectoral n°2014-261-013 portant publication du périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale de Gascogne,

Vu l'arrêté préfectoral du 25 juin 2015 portant création du Syndicat mixte « SCoT de Gascogne »,

Vu l'arrêté préfectoral n°32-2017-03-08-003 approuvant la modification de la composition et des statuts du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne,

Vu la délibération n°2- 03/03/2016 du 03 mars 2016 du Comité Syndical par laquelle le Syndicat mixte a prescrit l'élaboration du SCoT, fixé les modalités de la concertation et définit les objectifs poursuivis,

Vu la délibération n°2019_C14 du 19 décembre 2019 du Comité Syndical donnant acte du débat sur les orientations générales du PADD,

Vu la délibération n°2021_C15 du 08 juillet 2021 du Comité Syndical donnant acte du second débat sur les orientations générales du PADD,

Monsieur le Président expose aux membres du Comité Syndical que l'objet de la présente délibération est d'arrêter le bilan de la concertation et le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne.

Avant de présenter le bilan de la concertation (I à IV), puis le projet de SCoT (V), il est rappelé que les objectifs poursuivis fixés par la délibération de prescription du 03 mars 2016 sont articulés autour de cinq axes :

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID: 032-200052439-20220412-2022 C11-DE

1- Construire UN PROJET DE TERRITOIRE COHERENT ET PARTAGÉ, fruit du dialogue entre les 5 composantes territoriales du Syndicat Mixte, concourant au dynamisme et à l'attractivité du Gers. Le SCoT de Gascogne apportera une vision globale, stratégique et prospective de l'avenir de cet espace. Il coordonnera les politiques publiques notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, social et culturel ainsi qu'en matière de déplacements.

- 2- Assurer le **DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX** de chacune des 5 composantes territoriales constitutives du périmètre en confortant chacune de ces entités et en prenant en compte leurs enjeux spécifiques.
 - Le renforcement du chef-lieu départemental au service de l'attractivité de l'ensemble : Auch et son agglomération dans le nouveau contexte de la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées;
 - La maîtrise des espaces sous l'influence du développement métropolitain ou en pression face au développement de l'accueil : le Savès Toulousain et la Lomagne;
 - Le renouvellement de l'attractivité des territoires « hyper-ruraux » : l'Armagnac et l'Astarac.

Le SCoT de Gascogne recherchera les moyens d'accompagner leur développement notamment en matière de démographie et d'économie, de qualité de vie des populations, d'habitat, d'accès aux services (culturels, commerciaux, publics, à la personne), d'équipements, de transports et de mobilité, d'environnement.

- 3- Conforter la SOLIDARITÉ ET LA COHÉSION. Le SCoT prendra en compte les interactions entre ses composantes territoriales pour bâtir un développement solidaire, équitable pour tous. Le SCoT veillera à une répartition équilibrée des fonctions qui sont inhérentes à un bassin de vie, selon les potentialités de chacune des composantes et dans le respect des orientations communes.
- 4- Affirmer l'IDENTITÉ GERSOISE fondée notamment sur l'équilibre et la complémentarité entre les espaces urbains, ruraux, agricoles, forestiers et naturels ainsi que sur la valeur patrimoniale des paysages. Le SCoT de Gascogne recherchera les moyens de préserver l'équilibre entre les zones à urbaniser et les espaces agricoles, forestiers et naturels.
- 5- Promouvoir UN DEVELOPPEMENT MAITRISE ET DURABLE. Les orientations du SCoT auront pour finalité de satisfaire les besoins urbains et économiques tout en assurant la mixité sociale, la qualité de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. La maîtrise de la consommation de l'espace, la lutte contre le changement climatique, la transition écologique et énergétique constitueront des axes transversaux du projet de territoire.

Il est également précisé que le Comité Syndicat a débattu des orientations générales du PADD lors de ses séances des 19 décembre 2019 et du 08 juillet 2021.

I. RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE DE LA CONCERTATION

1- La concertation au regard du Code d'Urbanisme

La concertation des documents d'urbanisme et des projets d'aménagement est prévue par le Code de l'Urbanisme de l'article L103-2 à l'article L103-6.

L'article L103-2 indique que l'élaboration d'un SCoT est soumise à concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées ; l'article L103-3 que les modalités de concertation sont définies par l'organe délibérant du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne ; l'article L103-4 précise que cette concertation doit être proportionnée au regard et



à l'importance du projet et enfin l'article L103-6 qu'un bilan doit être tiré à la fin de la concertation sous forme de délibération, bilan qui devra être joint à l'enquête publique.

2- La concertation au regard du Syndicat mixte du SCoT

Pour le Syndicat mixte du SCoT de Gascogne, la concertation c'est d'abord identifier et impliquer des acteurs qui lui sont apparus essentiels d'associer à la démarche de SCoT : élus, acteurs de l'aménagement du territoire et les habitants.

La concertation sur le SCoT de Gascogne a visé à :

- acculturer les acteurs ;
- faire adhérer les acteurs à la démarche et au projet, en levant les inquiétudes, répondant aux questionnements, entendant leurs attentes ;
- respecter les spécificités des territoires et partir de leurs projets pour alimenter la démarche;
- co-construire le projet en permettant aux acteurs d'apporter leurs connaissances, leur expertise et leur vécu du quotidien ;
- concrétiser le projet par la mise en œuvre dans l'intérêt du développement des territoires.

Il s'agissait de donner de l'information et d'échanger dans une posture pédagogique et d'écoute à travers différents outils imaginés spécialement pour l'élaboration du SCoT de Gascogne.

3- La délibération du Syndicat mixte du SCoT

La délibération du 3 mars 2016 a fixé les modalités de concertation suivantes :

- Mise à disposition du public d'un dossier explicatif du projet et des études au fur et à mesure de leur préparation, qui permette au public de s'informer du déroulement de la procédure et de prendre connaissance des orientations étudiées à travers les principales décisions prises en Comité Syndical, les étapes d'avancement validées en Bureau syndical;
- Le dossier sera actualisé et consultable jusqu'à l'arrêt du projet d'élaboration au siège du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne aux jours et aux horaires habituels d'ouverture et sur le site internet du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne ;
- Mise à disposition d'un registre de concertation, au siège du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne, destiné aux observations de toute personne intéressée, jusqu'à l'arrêt du projet de SCoT par le Syndicat mixte;
- Organisation d'au minimum 10 réunions publiques, annoncées par voie de presse dans un journal diffusé dans le département, avant la délibération tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de SCoT:

Les réunions publiques seront réparties en 2 sessions :

- Au minimum 5 réunions publiques au moment du diagnostic;
- Au minimum 5 réunions publiques avant l'arrêt du projet.

Pour chaque session, une réunion publique aura lieu dans chacune des 5 composantes du périmètre (Auch et l'agglomération auscitaine, l'Armagnac, l'Astarac, la Lomagne, le Savès Toulousain) afin que les administrés puissent s'y

rendre le plus facilement possible, compte tenu de la superficie du territoire du SCoT.

- <u>Publication d'articles</u> dans la presse et/ou sur le site internet du Syndicat;
- Possibilité d'écrire au Président du Syndicat mixte.

Elle a prévu qu'à l'issue de cette concertation, Monsieur Le Président en présentera le bilan au Comité Syndical qui en délibérera et arrêtera le projet de SCoT.

II. <u>UNE CONCERTATION APPUYÉE SUR L'ORGANISATION TEMPORELLE DE LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU SCOT</u>

La démarche d'élaboration du SCoT de Gascogne s'est organisée autour de 3 principaux temps correspondant aux 3 grandes étapes de réflexion des élus (Diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durables, Doucement d'Orientation et d'Objectifs).

Elle s'est inscrite dans le temps en sept séquences successives.

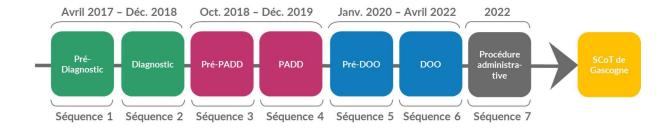
En effet, dans un souci d'adhésion des élus des territoires, chacune des 3 étapes a été divisée en 2 :

- des séquences de « pré-diagnostic », de « pré-PADD, de « pré-DOO » afin de familiariser et d'acculturer les élus et techniciens des territoires sur l'intérêt et la finalité des documents sur lesquels ils allaient être amenés à travailler;
- les séquences dédiées aux rédactions proprement dites de ces documents.

Les sept séquences de travail avaient pour objectif :

- Analyser le territoire, ses atouts, ses faiblesses et mettre en exergue les enjeux pour l'élaboration du SCoT (séquences 1 et 2 : pré-diagnostic et diagnostic) ;
- Fixer le cap, le projet politique, et définir les grandes orientations du SCoT (séquences 3 et 4 : pré PADD et PADD) ;
- Définir la traduction règlementaire du projet politique (séquences 5 et 6 : pré-DOO et DOO) ;
- Finaliser la procédure d'élaboration du SCoT (séquence 7 : procédure administrative).

Elles se sont déroulées selon le calendrier suivant :



La concertation s'est donc déroulée tout au long de ces 6 années, avec des temps dédiés à la concertation grand public, en plus de celle dédiée aux territoires et aux acteurs/experts.

ID: 032-200052439-20220412-2022_C11-DE

UN DISPOSITIF DE LA CONCERTATION APPUYÉ SUR LA VOLONTE DE III. **DIALOGUE PLURI ACTEURS, PLURI DISCIPLINAIRES ET INTER-SCALAIRES**

1- Le dialogue : un principe fondamental

Pour construire le SCoT, le Syndicat mixte s'est appuyé sur les projets des territoires, l'expertise des acteurs et sur le vécu quotidien des habitants.

Le dialogue a constitué une exigence politique déclinée aux différentes étapes de l'élaboration du SCoT dans le pilotage, la réflexion, l'information et dans la décision.

Ce principe fondamental s'articule à deux niveaux :

- entre le Syndicat mixte et les territoires inscrits dans son périmètre (PETR, EPCI et communes):
- entre et dans les territoires eux-mêmes.

2- Les acteurs : des partenaires essentiels pour construire le projet de territoire

Le SCoT de Gascogne s'est construit avec une multitude d'acteurs qui ont été répartis en 4 groupes:

- Le Syndicat mixte du SCoT de Gascogne. Il réunit la Communauté d'Agglomération et 12 Communautés de Communes du Gers:
- Les territoires du SCoT. Il s'agit de 397 communes, les 13 intercommunalités adhérentes au Syndicat mixte et les 3 Pôles d'Équilibre Territorial et Rural;
- Les acteurs de l'aménagement et du développement du territoire dont les actions s'inscrivent dans les différentes thématiques traitées par le SCoT et à différentes échelles. Ils sont « divisés » en deux groupes, le 1er autour des Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Départements, chambres consulaires, SCoT voisins...), le 2nd autour des acteurs socio-professionnels, associations et experts du territoire;
- La société civile: les conseils de développement des 3 PETR et les 180 000 habitants.

Figure en annexe à la présente délibération la liste détaillée des acteurs.

3- Les objectifs

Le dispositif de concertation a visé à structurer le pilotage, la réflexion, l'information, les propositions/corrections et la prise de décision dans la démarche d'élaboration.

4- Les outils supports du dialogue

Les 17 outils supports de dialogue se sont appuyés sur la qualité des acteurs pour leur permettre d'intervenir en tant que politique, technicien et usager du territoire afin d'enrichir la démarche avec des projets, des avis d'experts et le vécu du quotidien :

- Comité Syndical;
- Comité de Pilotage :
- Comité des Référents Techniques ;
- Commissions territoriales s'appuyant sur les 5 composantes géographiques identifiées en début de procédure ;
- Ateliers transversaux/thématiques;
- Commissions thématiques ;
- Rencontres bilatérales;

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID: 032-200052439-20220412-2022_C11-DE

- Conférence des Élus ;
- Conférence du SCoT;
- Conférences des Maires des Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR);
- Instances intercommunales;
- Réunion de PPA;
- Rencontre des SCoT voisins ;
- Échanges avec les conseils de développement des PETR;
- Webinaires/formations
- Campagne Participative:
 - Réunions publiques ;
 - Ateliers participatifs.

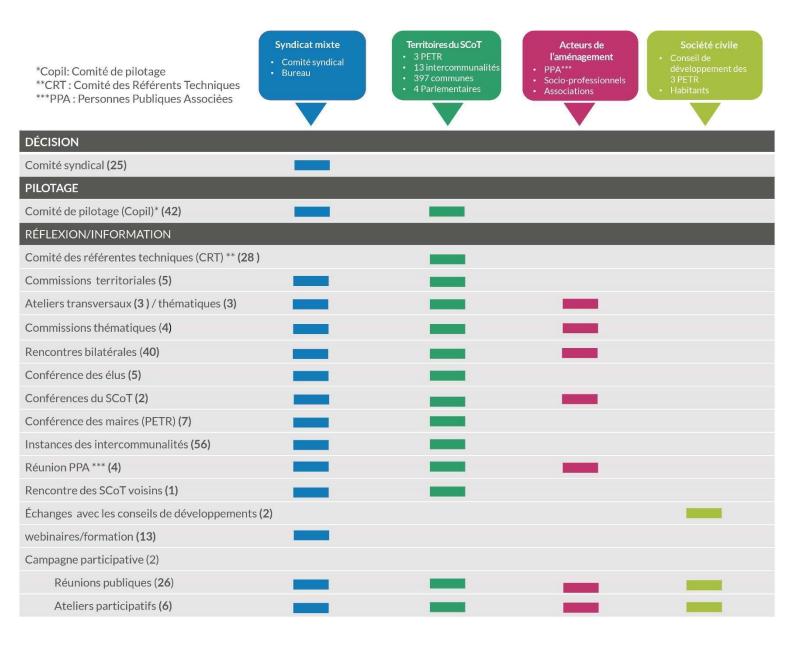


Figure en annexe à la présente délibération la liste détaillée des outils supports du dialogue.

5- Les outils de communication

Les outils de communication suivants ont été mis en œuvre au cours de la concertation sur le projet de SCoT :

- Un dossier explicatif du projet et des études mis à disposition du public au fur et à mesure de leur préparation au format papier et dématérialisé sur le site internet ;
- Un registre concertation au siège du Syndicat mixte et en version numérique mis à disposition du public (Le SCoT et vous);
- Le site internet ;
- « Profil » La lettre d'information numérique du Syndicat mixte ;
- Un compte Instagram;
- L'exposition du SCoT;
- Les relations Presse :
 - La conférence de Presse pour réunir les journalistes autour du Président et des membres du Bureau du Syndicat mixte;
 - Les communiqués pour informer et donner de la matière aux médias ;
 - Le dossier de Presse permettant d'appréhender les études a été régulièrement mis à jour ;
 - Les brèves rédigées d'annonces de la campagne participative ;
 - Les entretiens presse audio.

Il résulte des documents figurant en annexe de la présente délibération, que les modalités de concertation fixées par la délibération du 03 mars 2016 ont toutes été respectées :

- Mise en place d'un dossier explicatif et des études mis à disposition du public au fur et à mesure de leur préparation ;
- 13 réunions d'information, 3 ateliers participatifs organisés du 17 octobre 2019 au 26 novembre 2019 (phase PADD) ;
- 13 réunions publiques d'information et d'échanges, 3 ateliers participatifs du 04 octobre 2021 au 25 novembre 2021 (phase DOO) ;
- Mise en place d'un registre de concertation papier et sur internet ;
- Articles de Presse et sur le site internet du Syndicat mixte :
 - Articles parus dans le Journal Voix du Gers édition du 05 au 11 octobre 2018, du 08 au 14 juin 2018, du 23 au 29 nombre 2018 ;
 - Bulletins ou lettres d'information des Communautés de Communes et de la Communauté d'Agglomération du Grand Auch;
 - Articles parus dans le Journal du Gers;
 - Articles parus dans la Dépêche;
 - Site internet du Syndicat mixte avec l'onglet « Concertation » comprenant de nombreux documents.

Figure en annexe à la présente délibération la liste détaillée des outils de communication.



ID: 032-200052439-20220412-2022_C11-DE

IV. UNE CONCERTATION AU SERVICE DU PROJET DE SCOT DE GASCOGNE

Au cours des cinq années d'élaboration du SCoT de Gascogne, 205 contributions écrites ont été reçues, elles sont réparties comme suit :

- 145 contributions écrites des territoires (PETR/EPCI/Communes);
- 36 contributions écrites des PPA;
- 4 contributions écrites des acteurs de l'aménagement ;
- 20 contributions écrites des habitants (« Le SCoT et vous »).

Figure en annexe à la présente délibération la liste des contributions écrites par séquence ainsi que la liste des réunions tenues également par séquence.

Les principales thématiques des contributions écrites et lors des échanges sont les suivantes :

- Territoires (PETR/EPCI/Communes): projets de territoires, les spécificités territoriales, développement assuré pour toutes les communes, clarifications rédactionnelles, applicabilité du SCoT sur les territoires, équilibres territoriaux...;
- PPA: secteurs d'expertise, clarifications rédactionnelles, applicabilité règlementaire;
- Acteurs de l'aménagement : secteurs d'expertise, clarifications rédactionnelles, applicabilité territoriale ;
- contributions des habitants (« Le SCoT et vous ») : social, énergie, patrimoine, mobilité, agriculture, eau, améliorations rédactionnelles pédagogiques.

La posture des élus du Coil face aux contributions a été de les retenir à partir du moment où loin de dénaturer le projet, elles venaient l'enrichir comme le montre le tableau suivant où par ailleurs, sont indiqués seulement les éléments saillants par rapport à la posture de co-construction portée par les élus.

Séquences	Types apports	Points d'attention	Évolutions issues des contributions
Séquence 1 Pré-diagnostic	 Connaissance: connaissance mutuelle des différents territoires composant le périmètre du SCoT attendus/ craintes des acteurs Méthodologie: distribution des rôles et missions de chaque acteur fonctionnement du Syndicat mixte avec les territoires 	- cette 1ère séquence a été entièrement dédiée aux élus afin qu'ils appréhendent à la fois l'outil, inconnu pour la plupart, et le territoire, avec des intercommunalités qui ne connaissent que peur les autres intercommunalités	- nécessité d'une forte acculturation des élus en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme - organisation de journées de formation et d'une conférence des élus dédiées à l'acculturation et la connaissance mutuelle des territoires du SCoT
Séquence 2 Diagnostic	 Connaissance: mutuelle des différents territoires composant le périmètre du SCoT attendus/ craintes des acteurs Partage des enjeux communs et spécifiques des territoires Enrichissement: détermination de caractéristiques des zones d'activités économiques avec les intercommunalités Expertise: 	 considérant la superficie (5600 km 2) du périmètre du SCoT, seules les données disponibles sur l'ensemble des territoires ont été utilisées pour construire le diagnostic afin d'avoir une donnée homogène tous les territoires partageaient l'ensemble des enjeux tirés du diagnostic avec des intensités différentes 	- dépassement du travail DDT non discriminant sur les zones de développement économique (totalité de l'activité économique observée: artisanat, silos agricoles): identification et caractérisation des ZAE - intégration d'un travail d'enquête avec les

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID: 032-200052439-20220412-2022_C11-DE

SLOW

Séquence 3 Pré-PADD	 exploitation des fichiers fonciers actualisation de données pour l'armature du diagnostic: équipements et services avec les intercommunalités services à la population à la demande des élus Connaissance: mutuelle des différents territoires composant le périmètre du SCoT attendus/ craintes des acteurs Méthodologie: calendrier d'association des territoires et des acteurs renforcement du rôle du Copil construction de la campagne participative autour du diagnostic, des enjeux et du projet politique pour insister sur l'articulation des différentes phases et dépasser la simple information descente Expertise: construction avec les territoires des choix d'objectifs chiffrés et chiffrés et 	abandon des 5 composantes pour la déclinaison territoriale du PADD, le choix de travailler sur les 13 intercommunalités a été repris dans l'organisation de la campagne participative.	intercommunalités sur les services à la population - déclinaison des objectifs portée à l'échelle des intercommunalités disposant de la compétence aménagement leur permettant d'engager des démarches PLUI mais également des services qui mettront en œuvre le projet de SCoT
Séquence 4 PADD	- Connaissance: - mutuelle des différents territoires composant le périmètre du SCoT - attendus/ craintes des acteurs - besoins des habitants - Expertise: - confrontation du projet politique au vécu quotidien des habitants - renforcement du projet autour du changement climatique et des transitions - garantie du vivre ensemble - Identité du territoire - désenclavement du territoire, innovation en matière de mobilité - eau: sujet majeur pour l'avenir du territoire - agriculture: spécificité à pérenniser - prise en compte des jeunes	 projet politique consensuel enrichi et conforté par la campagne participative convergences des attentes Identification de leviers de mise en œuvre 13 réunions publiques ont été organisées tout comme 3 ateliers avec 3 thématiques différentes: eau, mobilité, mobilité 	 affirmation des choix politiques structuration de la campagne participative autour des intercommunalités renforcement des aspects liés à l'adaptation au changement climatique enrichissement du PADD sur le désenclavement, les services du quotidien, un développement assuré pour les petites communes, l'eau
Séquence 5 Pre-DOO	 l'accès aux services du quotidien Connaissance mutuelle des différents territoires composant le périmètre du SCoT attendus/ craintes des acteurs Méthodologie: maintien du rôle du CoPil dans le travail de rédaction des prescriptions et recommandations 	- 2020 (année confinement Covid) les équipes du Syndicat mixte et de l'AUAT ont fait un travail préparatoire de déclinaison: enjeux, orientations politiques, leviers pour l'ensemble des thématiques traitées. Ce travail a servi de base aux élus du CoPil	 inscription des transitions et d'un objectif plus ambitieux de réduction de la consommation ENAF tableau de déclinaison par niveau d'armature pour chaque intercommunalité et objectif

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le



ID: 032-200052439-20220412-2022_C11-DE

 territorialisation 	des	objec	tifs par
intercommunalite	é	et	niveau
d'armature			

- Expertise:

- applicabilité des mesures sur les territoires
- points d'attention thématique (zone à enjeux agricoles, TVB)
- applicabilité règlementaire
- le CoPil est resté à la manœuvre pour cette phase technique; les techniciens des territoires vérifiant la faisabilité des choix dans un travail itératif
- afin de renforcer la mise en œuvre du SCoT le CoPil a souhaité inscrire la déclinaison par niveau d'armature pour chaque intercommunalité tout en laissant libre chacune de sa méthodologie
- deuxième débat consensuel sur le PADD organisé pour tenir compte du changement climatique, des transitions, de la crise sanitaire et de la loi Climat et Résilience
- le changement de modèle comme mise en œuvre du projet a été au cœur des échanges du CoPil

- évolution rédactionnelle dans la perspective d'une applicabilité réglementaire
- évolution rédactionnelle par l'expertise thématique (agriculture, TVB, paysage)

Séquence 6 DOO

- Connaissance

- mutuelle des différents territoires composant le périmètre du SCoT
- attendus/ craintes des acteurs
- · Méthodologie :
 - territorialisation des objectifs par intercommunalité et niveau d'armature

- Expertise :

- traitement des carrières
- points spécifiques environnementaux (chiroptères ...)
- applicabilité des mesures sur les territoires
- applicabilité règlementaire
- confrontation des leviers au vécu quotidien des habitants
- propositions d'améliorations rédactionnelles
- propositions de nouvelles prescriptions / recommandations (ex: eau, économie, mobilité, habitat)
- craintes liées aux possibilités de développement des petites communes
- la nécessité de changer

- proposition d'outils pour favoriser la mise en œuvre
- la conférence des élus qui s'est tenue a été organisée autour du changement de modèle
- la campagne participative a été organisée à nouveau dans les 13 intercommunalités et 3 ateliers avec le même format se sont tenus. Afin de tenir compte des remarques sur les horaires, un a été organisé le matin, un autre l'après-midi et le dernier en soirée.
- choix de faire apparaitre une protection forte sur les zones à enjeux agricoles
- évolutions rédactionnelles aux regards des retours d'experts et changement de classification (prescription, recommandation)
- intégration des retours des experts/PPA permettant d'affirmer le projet des élus
- approfondissement des leviers liés aux carrières, à l'eau et l'énergie
- inscription de recommandations directement issues de la campagne participative (mobilité, patrimoine, économie, espaces forestiers, vivre ensemble)

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID: 032-200052439-20220412-2022_C11-DE

V. <u>LE PROJET DU SCoT DE GASCOGNE</u>

Comme énoncé ci-avant, le Syndicat mixte a prescrit l'élaboration du SCoT de Gascogne le 3 mars 2016.

En cours de procédure, l'ordonnance n°2020-744 du 17 juin 2020 a procédé à la modernisation des SCoT, en prévoyant à son article 7 des dispositions transitoires mentionnant que les dispositions de ladite ordonnance ne s'appliquent pas aux procédures d'élaboration des SCoT en cours à cette date.

Compte tenu de l'état d'avancement de la procédure, le Syndicat mixte a décidé de poursuivre l'élaboration du SCoT au regard de son contenu non modernisé.

Dès lors le projet de SCoT prêt à être arrêté comporte :

- Un rapport de présentation ;
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- Un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

Toutefois, au cours du second débat sur le PADD, ledit PADD a été adapté pour prendre en compte les exigences de la loi Climat et Résilience adoptée le 22 août suivant, en ce qui concerne les objectifs de réduction du rythme de l'artificialisation des sols.

En élaborant un projet de SCoT, les élus dotent le territoire de 397 communes gersoises d'une stratégie d'aménagement nourrie de l'existant et ambitieuse afin de tirer parti des transitions en cours.

Le diagnostic a permis une connaissance partagée des territoires. Il a également permis de connaitre, comprendre et analyser le(s) territoire(s); d'en faire ressortir les atouts ainsi que les fragilités.

Compte tenu de l'échelle du territoire, 8 cartes de synthèse ont été imaginées permettant de visualiser les éléments de diagnostic et les enjeux émergeants et auxquels les élus devaient répondre dans le PADD.

Pour le PADD, les élus se sont saisis d'évolutions qu'ils souhaitaient pour leur territoire ou au contraire qu'ils souhaitaient éviter.

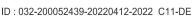
Parce que la ruralité, dans son authenticité, sa vivacité et son innovation, est une valeur fédératrice du Gers, le projet de SCoT de Gascogne s'en est saisit comme élément central et en a fait un atout. Il a choisi de la valoriser pour faire gagner le territoire en attractivité, en s'appuyant sur son patrimoine agricole, naturel et historique.

Aux portes de la Nouvelle-Aquitaine, de la métropole toulousaine et de grandes agglomérations (Tarbes, Agen, Mont-de-Marsan, Montauban), le territoire du SCoT de Gascogne est structuré autour d'Auch et d'un réseau de nombreuses villes de tailles diverses qui fournissent aux habitants, logements, emplois, services, commerces et équipements. Autant de forces, sur lesquelles s'appuie le projet, et qui doivent permettre au territoire de prendre sa place dans les dynamiques régionales et métropolitaines, sans ignorer les enjeux environnementaux et de changement climatique et sans sacrifier l'authenticité et l'identité du territoire.

Pour cela, des évolutions s'imposent. Pour les engager, l'amélioration des infrastructures, quelles qu'elles soient, et le questionnement de l'attractivité résidentielle et économique sont nécessaires. L'heure est donc à l'inversion de tendances et à la construction d'une stratégie de

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le



développement cohérent, solidaire et complémentaire d'un secteur à l'autre du territoire. Le projet répartit l'accueil démographique et économique de façon mieux équilibrée sur le territoire. A l'homogénéisation et l'uniformisation, il préfère la modulation qui tient compte des différentes spécificités et capacités des territoires. Cohérence et solidarité territoriales guideront la répartition des nouveaux habitants et des nouveaux emplois au service de l'ensemble du territoire: Auch conforté, développement raisonné sur l'Est, redynamisation des

1- <u>Un projet décliné en 3 axes stratégiques pour faire des territoires du SCoT de Gascogne</u> les acteurs de leur futur

Axe 1: Un territoire ressources

autres secteurs.

Un patrimoine naturel et bâti riche et diversifié, de nombreux attraits paysagers, culturels, évènementiels et de loisirs, des produits d'excellence à forte notoriété, un territoire qui incarne la convivialité et l'art de vivre à la campagne... autant de ressources locales qui caractérisent le territoire du SCoT de Gascogne et constituent des supports pour un cadre de vie attrayant préservé, et pour un développement économique endogène... mais autant d'atouts que l'évolution des pratiques agricoles et les pressions urbaines risquent de fragiliser au même titre que l'environnement et la qualité de vie. Aussi, le projet choisit de valoriser ses ressources locales et de tirer parti des spécificités territoriales pour répondre au défi de la préservation du cadre de vie et de la pérennisation des activités. Il s'appuie sur l'agriculture, fait la part belle aux énergies renouvelables, au développement éco-responsable et mise sur le tourisme vert.

Axe 2 : Un territoire acteur de son développement

Le développement (notamment au nord et à l'est) de notre territoire est sous l'influence de l'attractivité économique, commerciale, touristique de nos voisins créant des rapports déséquilibrés. Pour autant le territoire dispose de ses propres atouts : un tissu économique diversifié s'appuyant sur ses propres ressources et des secteurs porteurs de dynamiques économiques territorialement différenciées. Aussi, pour gagner en attractivité le projet vise à construire des coopérations avec les territoires voisins, à faciliter les échanges, tout en anticipant les évolutions pour les accompagner. Bien entendu, il s'assure aussi de permettre aux entreprises déjà existantes de continuer à être prospères et innovantes.

- Axe 3: Un territoire des proximités

Le quotidien dans le territoire du SCoT de Gascogne est organisé autour de communes de tailles diverses qui permettent aux habitants d'accéder à des services, des emplois, des équipements et des commerces...mais dans certains secteurs, la dispersion de la population associée au vieillissement isolent les habitants et dans d'autres, c'est la pression démographique de la métropole toulousaine qui les éprouve. Aussi, la redynamisation des centres villes, le maintien des services publics de proximité, la mobilité dans et entre les territoires, la lutte contre les déserts médicaux sont autant d'objectifs portés par le SCoT de Gascogne...proximité, solidarité territoriale, qualité de vie et préservation des espaces naturels et du foncier en constituent des lignes directrices.

2- L'ambition du projet portée par chaque territoire

- Un rôle pour chaque commune

Parce que proximité, équilibre et maillage sont essentiels pour garantir une meilleure répartition du développement, le projet reconnaît à chacune des 397 communes de par son influence et son rayonnement les unes par rapport aux autres, un rôle spécifique dans l'organisation du quotidien

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le



ID: 032-200052439-20220412-2022_C11-DE

des habitants. Une armature urbaine est ainsi constituée pour y adosser des objectifs différenciés, des responsabilités adaptées : population, activités et commerces, équipements et services, logements... Chaque commune a ainsi des responsabilités adaptées, des droits et des devoirs, et fait partie du maillage territorial.

- Une modulation territoriale de l'ambition démographique

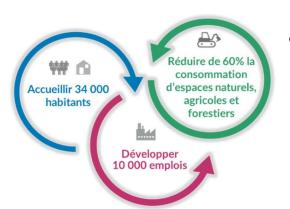
Moduler l'ambition démographique c'est définir des principes d'accueil d'habitants pour chaque territoire. Dans le SCoT de Gascogne la concrétisation de la modulation territoriale c'est la possibilité pour chaque commune d'envisager un développement pour répondre aux besoins de sa population actuelle, mais également à ceux des nouveaux habitants, pour maintenir ses équipements et services, notamment scolaires. C'est aussi tenir compte des dynamiques extérieures et structurer le maillage des communes du territoire.

- Une modulation territoriale de l'ambition économique

La répartition de l'accueil économique est envisagée dans une vision de cohérence, de solidarité et de complémentarités territoriales qui doit rompre avec la période passée qui a conduit à de nombreux développements économiques opportunistes. Ainsi, il s'agit de coordonner et d'articuler le développement de l'économie présentielle au développement démographique, l'un se nourrissant de l'autre, et de favoriser le développement des activités productives en les orientant sur les communes structurantes ou bien desservies. Plus généralement, il s'agit de flécher le reste du développement dans le tissu urbain et dans les zones d'activités existantes, dans un souci de préservation de la vitalité économique des centres-bourgs et de préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF).

- Un développement plus vertueux

Pour répondre à l'ambition démographique et économique du territoire tout en préservant les ENAF, les élus à travers le SCoT visent à contenir la dispersion et l'éparpillement des aménagements en les priorisant dans le tissu urbanisé existant. Si extension il doit y avoir, elle devra se faire en continuité du tissu urbanisé. Bien entendu, la consommation devra tenir compte des objectifs d'accueil économique et résidentiel afin de maintenir les atouts et spécificités des territoires. Des transitions qualitatives entre espaces urbains et agro-naturels devront être recherchées.



Ambitions démographique, économique et de réduction de la consommation d'ENAF



Le DOO est venu décliner l'ensemble des orientations définies par le PADD. Ainsi, l'articulation entre le diagnostic, les enjeux, le projet politique et les leviers de mise en œuvre a été vérifiée afin que chaque enjeu trouve une réponse et un levier de mise en œuvre possible.

Le changement de modèle est au cœur du projet de SCoT de Gascogne et sa déclinaison permettra d'atteindre les objectifs et orientations souhaitables et souhaités pour les territoires. Un travail poussé autour de la polarisation a été mené par les intercommunalités afin de redynamiser et renforcer les villes et villages qui jouent un rôle dans le quotidien par les services, équipements et commerces qu'ils proposent.

VI. <u>LA SUITE DE LA PROCÉDU</u>RE

La délibération actant le bilan de la concertation et l'arrêt de la procédure de l'élaboration du SCoT de Gascogne vient clôturer la séquence 6.

La séquence 7 va débuter avec :

- La saisine des Personnes Publiques Associées;
- L'enquête publique et le rapport rédigé par la Commission d'enquête.

L'approbation viendra finaliser l'exercice en 2023; approbation qui une fois faite rendra exécutoire le SCoT de Gascogne dans les deux mois suivant cette approbation. Celle-ci permettra officiellement de débuter sa mise en œuvre par les territoires et les acteurs de l'aménagement pour collectivement réussir le changement de modèle prôné par le SCoT de Gascogne.

VII. INFORMATIONS DES ÉLUS

Il est précisé que les documents suivants ont été remis aux délégués le 6 avril 2022 par mail à l'adresse mail fournie par chacun des membres du Comité Syndical (titulaires et suppléants) :

- 1- La convocation au Comité Syndicat du 12 avril 2022,
- **3-** Le rapport de la séance du 12 avril 2022,
- 4- Le compte-rendu de la séance du 17 mars 2022
- 5- L'annexe du point 1 du rapport :
- 6- L'annexe du point 3 du rapport (projet de la délibération correspondante) constituée de :
 - 5.1 La liste complète des acteurs ;
 - 5.2 La liste détaillée des outils supports de dialogue ;
 - 5.3 La liste de l'ensemble des réunions par séguence ;
 - 5.4 La liste des contributions écrites par séguence ;
 - 5.5 La liste des outils de communication;
 - 5.6 La liste des articles de presse par séguence ;
 - 5.7 Le projet de SCoT de Gascogne prêt à être arrêté (se trouvant dans le lien détaillé ciaprès) :
- **7-** Un lien wetransfer comprenant:
 - 6.1 Le projet de SCoT prêt à être arrêté, comprenant le rapport de présentation (pièces 1.1 à 1.6), le PADD, et le DOO (pièces 3.1 à 3.2);

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le



6.2 Les pièces de procédure du SCoT : délibération de prescription du 03 mars 2016, les comptes rendus des deux débats sur les orientations générales du PADD intervenus les 19 décembre 2019 et 08 juillet 2021.

VIII. AU VU DE CES ÉLÉMENTS, LE PRÉSIDENT PROPOSE À L'ASSEMBLÉE :

- d'arrêter le bilan de la concertation, tel qu'annexé à la présente délibération ;
- d'arrêter le projet de SCoT tel qu'annexé à la présente délibération.

CONSIDERANT que la procédure d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale a été engagée par le Comité Syndical le 03 mars 2016 et qu'en application de l'article 7 de l'ordonnance n°2020-744 du 17 juin 2020 relative à la modernisation des SCoT, le Syndicat mixte a décidé de poursuivre la procédure engagée sur le fondement des dispositions en vigueur au jour de sa prescription ;

CONSIDERANT que le projet de SCoT comprend :

- un rapport de présentation,
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO),

CONSIDERANT que les orientations générales du PADD sont traduites dans le Document d'Orientations et d'Objectifs ;

CONSIDERANT que le projet de SCoT a été élaboré en association avec les Personnes Publiques Associées et en concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées ;

CONSIDERANT que les modalités de concertation fixées par la délibération du Comité Syndical du 03 mars 2016 susvisée ont été intégralement mises en œuvre ;



ID: 032-200052439-20220412-2022_C11-DE

Ouï l'exposé du rapport, le comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le bilan de la concertation mise en œuvre à l'occasion de l'élaboration du projet d'élaboration du SCoT de Gascogne, avec l'annexe jointe à la présente délibération comprenant :
 - La liste complète des acteurs ;
 - La liste détaillée des outils supports de dialogue ;
 - La liste de l'ensemble des réunions par séquence ;
 - La liste des contributions écrites par séquence ;
 - La liste des outils de communication;
 - La liste des articles de presse par séquence.
- D'arrêter le projet de Schéma de Cohérence Territoriale du SCoT de Gascogne, tel qu'il est annexé à la présente délibération et comprenant un rapport de présentation, un PADD et un DOO;
- D'indiquer que la présente délibération et ses annexes dont le projet de SCoT de Gascogne seront soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées, aux communes et groupements de communes membres du Syndicat mixte, à la CDPENAF, à l'autorité environnementale;
- De le charger de mettre en œuvre la présente délibération;
- De dire que la présente délibération sera affichée pendant un mois au siège du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne et dans les mairies des communes membres concernées.

Ainsi fait et délibéré, les jours et mois et an susdits, Au registre sont les signatures,

Le Président, M. Hervé LEFEBVRE



Transmis à la Préfecture le : 14 avril 2022

Affiché le: 14 avril 2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.

Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier (50 Cours Lyautey – CS 50543 - 64010 PAU CEDEX) ou par voie dématérialisée via l'adresse internet suivante : www.telerecours.fr



Annexe Bilan de la concertation

Annexe 1 à la délibération Arrêt du bilan de la concertation et du projet de SCoT de Gascogne 2022_C11 du 12 avril 2022

1.	Liste des acteurs	р3
2.	Liste des outils supports de dialogue	p 9
3.	Liste des réunions	p 18
4.	Liste des contributions	p 31
5.	Liste des outils de communication	p 38
6.	Liste des articles parus dans la presse (PQR, supports	
	Intercommunaux) et participation radio	p 42

LISTE DES ACTEURS

Cette liste présente les acteurs qui ont été conviés à au moins une réunion et ont pu ainsi contribuer à l'élaboration du SCoT de Gascogne. Elle est organisée à partir du schéma d'organisation des outils supports de dialogue (cf. délibération).

SYNDICAT MIXTE (depuis la nouvelle mandature)

- Comité syndical : 54 élus

- Bureau: 13 élus

TERRITOIRES DU SCOT

Intercommunalités et communes

- CC Artagnan en Fezensac: Bazian, Belmont, Bezolles, Caillavet, Callian, Castillon-Debats, Cazaux-D'angles, Gazax-Et-Baccarisse, Justian, Lupiac, Marambat, Mirannes, Mourede, Peyrusse-Grande, Peyrusse-Vieille, Preneron, Riguepeu, Roquebrune, Roques, Rozes, Saint-Arailles, Saint-Paul-De-Baise, Saint-Pierre-D'aubezies, Tudelle, Vic-Fezensac.
- CC Bas-Armagnac: Arblade-Le-Haut, Betous, Bourrouillan, Caupenne-D'armagnac, Cravenceres, Espas, Le Houga, Lanne-Soubiran, Laujuzan, Loubedat, Luppe-Violles, Magnan, Manciet, Monguilhem, Monlezun-D'armagnac, Mormes, Nogaro, Perchède, Sainte-Christie-D'armagnac, Saint-Griede, Saint-Martin-D'armagnac, Salles-D'armagnac, Sion, Sorbets, Toujouse, Urgosse.
- CC Astarac Arros En Gascogne: Aux-Aussat, Barcugnan, Bazugues, Beccas, Belloc-Saint-Clamens, Berdoues, Betplan, Castex, Clermont-Pouyguilles, Duffort, Estampes, Haget, Idrac-Respailles, Labejan, Lagarde-Hachan, Laguian-Mazous, Loubersan, Malabat, Manas-Bastanous, Miramont-D'astarac, Moncassin, Montaut-D'Astarac, Mont-De-Marrast, Montegut-Arros, Ponsampere, Sadeillan, Sainte-Aurence-Cazaux, Sainte-Dode, Saint-Elix-Theux, Saint-Martin, Saint-Medard, Saint-Michel, Saint-Ost, Sarraguzan, Sauviac, Villecomtal-Sur-Arros, Viozan.
- CC Bastides de Lomagne: Ardizas, Avensac, Avezan, Bajonnette, Bives, Casteron, Catonvielle, Cologne, Encausse, Estramiac, Gaudonville, Homps, L'isle-Bouzon, Labrihe, Magnas, Mansempuy, Maravat, Mauroux, Mauvezin, Monbrun, Monfort, Pessoulens, Roquelaure-Saint-Aubin, Sainte-Anne, Saint-Antonin, Saint-Brés, Saint-Clar, Saint-Creac, Saint-Cricq, Sainte-Gemme, Saint-Georges, Saint-Germier, Saint-Leonard, Saint-Orens, Sarrant, Serempuy, Sirac, Solomiac, Thoux, Touget, Tournecoupe.
- CC Coeur d'Astarac En Gascogne: Armous-Et-Cau, Bars, Bassoues, Castelnau-D'angles, Estipouy, L'isle-De-Noe,Laas, Lamazere, Louslitges, Marseillan, Mascaras, Mielan, Mirande, Monclar-Sur-Losse, Montesquiou, Mouches, Pouylebon, Saint-Christaud, Saint-Maur.
- CC Coteaux Arrats Gimone: Ansan, Aubiet, Aurimont, Bedechan, Betcave-Aguin, Blanquefort, Boulaur, Escorneboeuf, Gaujan, Gimont, Giscaro, L'isle-Arne, Juilles, Lahas, Lartigue, Lussan, Marsan, Maurens, Mongausy, Montiron, Saint-Elix, Sainte-Marie, Saint-Martin-Gimois, Saint-Sauvy, Saramon, Semezies-Cachan, Simorre, Tirent-Pontejac, Villefranche D'astarac, Saint-Caprais.
- **CC Gascogne Toulousaine:** Auradé, Beaupuy, Castillon-Saves, Clermont-Saves, Endoufielle, Fregouville, Fontenilles (31), L'Isle-Jourdain, Lias, Marestaing, Monferran-Saves, Pujaudran, Razengues, Segoufielle.
- CC Grand-Armagnac: Ayzieu, Bascous, Bretagne-D'armagnac, Campagne-D'armagnac, Castelnau-D'auzan Labarrère, Castex-D'armagnac, Cazaubon, Courrensan, Demu, Eauze, Estang, Gondrin, Lannemaignan, Lannepax, Laree, Lias-D'armagnac, Marguestau,

- Mauleon-D'armagnac, Maupas, Monclar-D'Armagnac, Noulens, Panjas, Ramouzens, Reans, Seailles.
- CA Grand Auch Cœur De Gascogne :Auch, Antras, Augnax, Auterive, Ayguetinte, Biran, Bonas, Castelnau-Barbarens, Castera-Verduzan, Castillon-Massas, Castin, Crastes, Duran, Jegun, Lahitte, Lavardens, Leboulin, Merens, Mirepoix, Montaut-Les-Creneaux, Montegut, Nougaroulet, Ordan-Larroque, Pavie, Pessan, Peyrusse-Massas, Preignan, Puycasquier, Roquefort, Roquelaure, Sainte-Christie, Saint-Jean-Poutge, Saint-Lary,Tourrenquets.
- CC Lomagne Gersoise: Berrac, Brugnens, Cadeilhan, Castelnau-D'arbieu, Castera-Lectourois, Castet-Arrouy, Ceran, Cezan, Flamarens, Fleurance, Gavarret-Sur-Aulouste, Gimbrede, Goutz, Lagarde-Fimarcon, Lalanne, Lamothe-Goas, Larroque-Engalin, Lectoure, Marsolan, Mas-D'auvignon, Miradoux, Miramont-Latour, Montestruc-Sur-Gers, Pauilhac, Pergain-Taillac, Peyrecave, Pis, Plieux, Pouy-Roquelaure, Prechac, Puysegur, Rejaumont, La Romieu, Saint-Avit-Frandat, Saint-Martin-De-Goyne, Sainte-Mère, Saint-Mezard, Sainte-Radegonde, La Sauvetat, Sempesserre, Taybosc, Terraube, Urdens.
- CC Savès: Bezeril, Cadeillan, Cazaux-Saves, Espaon, Garravet, Gaujac, Labastide-Saves, Laymont, Lombez, Monblanc, Montadet, Montamat, Montegut-Saves, Montpezat, Nizas, Noilhan, Pebees, Pellefigue, Polastron, Pompiac, Puylausic, Sabaillan, Saint-Andre, Saint-Lizier-Du-Plante, Saint-Loube-Amade, Saint-Soulan, Samatan, Sauveterre, Sauvimont, Savignac-Mona, Seysses-Saves, Tournan.
- CC Ténarèze: Beaucaire, Beaumont, Beraut, Blaziert, Cassaigne, Castelnau-Sur-L'auvignon, Caussens, Cazeneuve, Condom, Fources, Gazaupouy, Lagardere, Lagraulet-Du-Gers, Larressingle, Larroque-Saint-Sernin, Larroque-Sur-L'osse, Lauraet, Ligardes, Maignaut-Tauzia, Mansencome, Montreal-Du-Gers, Mouchan, Roquepine, Saint-Orens-Pouy-Petit, Saint-Puy, Valence-Sur-Baise.
- CC Val De Gers: Arrouede, Aujan-Mournede, Aussos, Barran, Bellegarde, Bezues-Bajon, Boucagneres, Cabas-Loumasses, Chelan, Cuelas, Durban, Esclassan-Labastide, Faget-Abbatial, Haulies, Labarthe, Lalanne-Arque, Lamaguere, Lasseran, Lasseube-Propre, Le Brouilh-Monbert, Lourties-Monbrun, Manent-Montane, Masseube, Meilhan, Monbardon, Moncorneil-Grazan, Monferran-Plaves, Monlaur-Bernet, Mont-D'astarac, Monties, Orbessan, Ornezan, Panassac, Ponsan-Soubiran, Pouy-Loubrin, Saint-Arroman, Saint-Blancard, Saint-Jean-Le-Comtal, Samaran, Sansan, Sarcos, Seissan, Sere, Tachoires, Traverseres.

PETR

- Pays d'Armagnac;
- Pays d'Auch;
- Pays Portes de Gascogne.

Parlementaires

- 2 Sénateurs ;
- 2 Députés.

ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT (y compris les Personnes Publiques Associées)

Architecte des bâtiments de France

ADASEA

ADEME

Agence de l'eau Adour-Garonne

Alliance abattoirs d'Auch (3A Gers)

Alliance forêts bois

Alliance réseau Auch (société Kéolis)

ANPF

ARB Occitanie

Arbre & paysage 32

AREC Occitanie

ARS

Association des maires et présidents d'intercommunalités du Gers

Association des maires ruraux (AMR 32)

Association des propriétaires bailleurs privés

Association occitane de conservation des sols (AOC sols)

Autorité environnementale DREAL

Biolait SAS

CACG (compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne)

CAF du Gers

Caisse des dépôts et consignation (CDC) Occitanie

CAUE 32

CCI 31

CCI 32

CEN (conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées)

Centre national de la propriété forestière

Centre régional de la propriété forestière de Midi-Pyrénées

CESER (Conseil économique, social et environnemental région Occitanie)

CETEF de Gascogne

CFA agricole du Gers

Chambre d'agriculture 31

Chambre d'agriculture 32

Chambre des métiers 31

Chambre des métiers 32

Chambre interdépartementale des notaires Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne (Agen)

Ciné 32

Collectivités Forestières d'Occitanie (CFO)

Colomiers habitat

Comité départemental de la randonnée

Comité départemental du tourisme destination GERS

Comité départemental olympique du Gers

Confédération paysanne départementale

Conseil départemental 31

Conseil départemental 32

Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (syndicat mixte)

Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées

Coordination rurale

CPIE pays gersois (centre permanent d'initiatives pour l'environnement)

DASEN

DDT31

DDT 32

DIRSO/DIRCO

ENEDIS

ERILIA

Établissement public foncier d'Occitanie (EPF Occitanie)

Fédération départementale des chasseurs du Gers

Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Gers (FDSEA 32)

Fédération du commerce et de la distribution

Fédération du Gers pour la pêche et la protection des milieux aquatiques

France nature environnement Midi-Pyrénées

Gersycoop (Mirande)

Gers Numérique

Gers Développement

GRDF

Groupement des agriculteurs de la Gascogne toulousaine

HLM (office public de l'habitat du Gers)

Hôpital local de Vic-Fezensac (hôpital de proximité)

IFSI du Gers

IGC (constructeur maison condom)

IGC (constructeur maison Isle-Jourdain)

Imaj (Crit'art/bij/cyber base)

INAO Bordeaux

INAO Gaillac

INAO Pau

Initiative Gers

Inspection académique

Institution Adour

Institution Midouze

IUT Auch Toulouse 3

Jeunes agriculteurs du Gers

Jeunes agriculteurs Occitanie

LCA-FFB

Le Toit familial de Gascogne SAG

Maisons Bruno petit (constructeur maison Auch)

Office français de la biodiversité

ONF Ariège / Haute-Garonne / Gers

Préfecture 31

Préfecture 32

Région Nouvelle Aquitaine

Région Occitanie

Réseau Soho solo Gers (télétravail)

Résidence services - le château (privée)

RTE

SAFER Occitanie

Sage NRG

SCoT voisins:

- SCoT Adour Chalosse Tursan
- SCoT Agglomération Toulousaine
- SCoT Landes-Armagnac
- SCoT Nord Toulousain
- SCoT Pays Comminges Pyrénées
- SCoT Pays Agenais
- SCoT Pays Albret
- SCoT Sud Toulousain

SCoT Pays Val d'Adour

SDIS

Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne (SMEAG)

SNAL Midi-Pyrénées

SNCF

Syndicat d'aménagement de la baise et affluents

Syndicat de gestion de la Save et de ses affluents

Syndicat départemental d'énergies du Gers

Syndicat des forestiers privés du Gers

Syndicat mixte Gers numérique

Tradiconfort (constructeur maison Isle-Jourdain)

Trigone

Union départementale des CCAS du Gers

Urgences SAMU SMUR

USLD les jardins d'automne

Val de Gascogne (Lombez)

SOCIÉTÉ CIVILE

Conseils de développement

- PETR Pays d'Armagnac
- PETR Pays d'Auch
- PETR Pays Portes de Gascogne

Habitants ayant participé aux ateliers de la campagne participative

- BACH Jacquelin, Retraitée
- BELARD Patrick, adjoint au maire
- BELLOTTO Francis, Fonctionnaire territorial
- BEYRIE Jean-Paul, Retraité DGFIP
- BOUCHER Caroline, vétérinaire
- CASALÉ Nathalie, Fonctionnaire Hospitalier
- CAZERGUES Christine
- CETTOLO Serge, Apiculteur
- CHARLES Hugo, Étudiant
- DARNAUD Maryse, comptable
- DORNELLE Jacques, Retraité
- EVERLET Marie-Line, élue
- FERRER Méryl, Fonctionnaire territorial
- GAUTHIER Jean-Philippe, retraité informatique
- KOPFF Patrick, Architecte DPLG
- LAURENT Valérie, Directrice ESMS
- LE GOANVIC, Philippe Enseignant
- LEVIEUX Pascal, informaticien
- MARTIN André, retraité ingénieur télécom
- MARTIN Sébastien, Consultant
- MERCIER Marie-Christine, Retraitée (Gestionnaire)
- MOGADE Aurélie, Naturopathe
- PALLAS Dominique, Cadre FPT
- PAUTAL Danielle, retraitée
- POMIES Daniel, Retraité
- RICAUD Lilian, consultant

- ROZIS LE BRETON, Hélène Enseignante
- SOCCIO Christopher, Gestionnaire en mutuelle
- SPADAFORA Virginie, Environnementaliste
- TERAIN Claude, élu
- VIDAL Marie-José, Représentante commerciale

LISTE DES OUTILS SUPPORTS DE DIALOGUE

Le Syndicat mixte, dans la démarche d'élaboration du SCoT de Gascogne, a élaboré un vaste dispositif de concertation afin de débattre, d'enrichir, et de partager ce projet de territoire couvrant 397 communes.

Ce dispositif s'est articulé autour d'un principe clé, le dialogue et d'une grande diversité d'outils supports de décision, de pilotage et de réflexion/information, dont la description est la suivante :

OUTIL DE DÉCISION

1. Le Comité Syndical (25)

Le Comité Syndical est l'organe délibérant du Syndicat mixte. Il réunit les élus désignés par les intercommunalités membres. C'est un lieu d'échanges où les élus décident, par délibération, de l'avenir des 397 communes.

OUTIL DE PILOTAGE

2. Le Comité de Pilotage (CoPil) (42)

Le CoPil constitue l'instance de travail privilégié pour l'élaboration du SCoT de Gascogne. Il compte 24 élus. Initialement il a réuni les membres du Bureau du Syndicat mixte (13) (un élu par intercommunalité membre du Syndicat) et les sénateurs gersois (2).

Représentées
par

669 élus
de 13 intercommunalités
membres du Syndicat mixte

Désignent

54 élus
(27 titulaires et 27 suppléants)
Comité syndical : organe délibérant
qui valide et autorise

Désignent

13 élus
Bureau : organe exécutif
qui pilote et propose

Au moment du travail sur le Document d'Orientation et d'Objectifs, sa constitution a évolué en s'étoffant avec :

- le président de chacun des PETR (3)
- un représentant de chacune des associations des maires (2)
- un représentant du Conseil Départemental du Gers (1)
- trois maires de petites communes souhaitant poursuivre leur investissement dans la démarche (3)







OUTIL DE REFLEXION/INFORMATION

3. Le Comité des Référents Techniques (CRT) (28)

Le CRT constitue l'instance de travail technique privilégiée dans le cadre des travaux d'élaboration du SCoT de Gascogne. Il regroupe 21 référents techniques désignés par chaque EPCI membre et PETR. Dans le processus d'élaboration, il a pour objectifs dans les séquences 1, 2, 3 et 4 de :

- synthétiser les travaux issus des différents outils supports de dialogue (ateliers, commissions, conférences des élus, conférence du SCoT...)
- identifier les problématiques et les enjeux,
- construire une aide à la décision pour les élus du CoPil

Le CRT est systématiquement invité lors des CoPil des séquences 3 et 4.

Dans les séquences 5 et 6, le rôle du CRT est de vérifier l'applicabilité territoriale des mesures validées par le CoPil. En effet, les intercommunalités et PETR ont la connaissance et l'expérience pour vérifier la bonne mise en œuvre des leviers imaginés par le CoPil. Il a pu également faire des retours ou pu faire des propositions supplémentaires qui ont été présentées au CoPil.

4. Commissions territoriales (5)

Au nombre de 5, elles s'appuient sur les 5 composantes géographiques identifiées en début de procédure : Armagnac, Astarac, Auch, Lomagne et Savès.

Elles réunissent, au cours de la séquence Pré-Diagnostic, les élus et techniciens des communes, EPCI et PETR de la composante, les élus du Comité Syndical et élus référents. Elles ont pour objectifs de lancer la démarche SCoT, et à travers un jeu d'acteurs, d'appréhender le fonctionnement de(s) territoire(s) et d'échanger.

5. Ateliers transversaux/thématiques (6)

Les ateliers transversaux (3) constituent des temps de travail concrets organisés dans le cadre des réflexions sur le diagnostic, séquence 2. Ils associent élus du SCoT et des territoires ainsi que les acteurs de l'aménagement dont les Personnes Publiques Associées (PPA). Au-delà de permettre une connaissance mutuelle des territoires et des acteurs, de faire s'exprimer leurs attendus et leurs craintes, leur objectif est de faire émerger les atouts, les faiblesses, ainsi que les enjeux et défis du territoire en débattant des éléments de diagnostic, en croisant les visions et en apportant des éclairages transversaux et complémentaires.

Les ateliers thématiques (3) correspondent à un temps de travail qui réunit les acteurs techniques experts de thématiques clés pour le projet de SCoT (agriculture, milieux et paysages et transversalité) dans la phase dédiée au pré-DOO afin de compléter et d'affiner les règles (prescriptions et recommandations) en vue d'aboutir à une version finalisée du pré-DOO.





6. Commissions thématiques (4)

Les commissions thématiques constituent des temps de travail technique. Elles réunissent les acteurs techniques des territoires (CRT) et des acteurs de l'aménagement dont les PPA. Elles ont pour objectif de contribuer à la définition du projet de territoire concrétisé à travers les orientations du PADD. Il s'agit de partager, d'échanger, de compléter et spatialiser les principales orientations au moment de la séquence PAAD.







7. Les rencontres bilatérales (40)

Les rencontres bilatérales correspondent à des temps d'échanges politiques ou techniques avec toute structure* dont l'action se décline dans le projet de territoire porté par les élus du Syndicat mixte. Il s'agit de permettre une connaissance mutuelle, l'écoute des craintes et des attentes et la prise en compte du développement opérationnel des politiques publiques dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT.

*Caisse d'Allocations Familiales du Gers, Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers, Comité départemental Olympique des Sports du Gers, Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers, Chambre d'Agriculture du Gers, Chambre de Métiers et d'Artisanat du Gers, Établissement Public Foncier d'Occitanie, Gers Numérique, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Gers, Comité Départemental du Tourisme du Gers, Association des maires ruraux, Architecte des Bâtiments de France, Direction Départementale des Territoires, Collectivités Forestières d'Occitanie, Association des maires de France, Conseil Départemental du Gers.

8. La Conférence des Élus (5)

La Conférence des Élus constitue un temps d'échange politique. Elle réunit les élus du Syndicat mixte et des territoires. Elle a pour objectif, à travers le débat, de partager de l'information (SCoT et territoires), d'entendre les attendus et les craintes et de nourrir les réflexions qui construisent le projet de SCoT dans chaque séquence clé : Diagnostic, PADD, DOO.







9. La Conférence du SCoT (2)

La Conférence du SCoT constitue un temps d'échanges politiques et techniques. Elle réunit les élus du Syndicat mixte et des territoires ainsi que les acteurs de

l'aménagement dont les PPA. Au-delà de permettre une connaissance mutuelle des territoires et des acteurs, de leurs attendus, leurs craintes, d'informer et d'enrichir la réflexion, elle a pour objectif, à travers le croisement des regards et du débat, de travailler l'articulation des projets territoriaux et des politiques publiques au moment du diagnostic et du PADD.









10. Les Conférences des Maires des Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) (7)

Les Conférences des maires réunissent les maires des communes situées dans le périmètre du PETR. Dans le cadre de l'élaboration du SCoT de Gascogne elles constituent un espace de dialogue et d'échange entre les élus des territoires et ceux du Syndicat mixte. Elles ont pour objectif, dans les phases de diagnostic, de PADD et de DOO, au-delà d'élargir la réflexion et de nourrir les échanges avec les projets des PETR, d'informer sur l'outil, la démarche SCoT de Gascogne et de son avancement, mais également de permettre la connaissance mutuelle, les attendus et craintes.

11. Les instances intercommunales (56)

Les instances intercommunales correspondent aux conseils communautaires, bureau ou commissions réunissant les délégués, maires ou adjoints, des communes membres. Audelà de permettre d'entendre les craintes et attendus des territoires, elles constituent des temps d'échange politique et technique, tant dans une dimension informative sur l'outil, la démarche SCoT de Gascogne et son avancement que dans le travail de déclinaison des objectifs chiffrés du SCoT par niveau d'armature.

12. La réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) (4) La réunion des PPA constitue un temps d'échange obligatoire politique et technique fléché par le Code de l'Urbanisme dans le cadre de l'élaboration d'un SCoT, notamment. Les acteurs considérés comme PPA sont également fléchés par le CU. Elle a pour objectif d'informer et d'enrichir le projet de territoire dans des dimensions thématiques, territoriales et juridiques.



13. La Rencontre des SCoT voisins (1)

La Rencontre des SCoT voisins constitue un temps d'échange politique avec les 9 SCoT voisins. Elle a pour objectif la connaissance mutuelle des territoires et des projets qu'ils portent avec pour perspective l'articulation de ces derniers de façon globale ou spécifique en fonction des enjeux partagés. Elle ne s'est réunie qu'une seule fois pour éviter de faire doublon avec la réunion des Personnes Publiques Associées.

Par ailleurs en participant de manière systématique aux réunions organisées par les SCoT voisins dans le cadre de leur procédure, une articulation avec les autres territoires peut être entrevue.

14. Échange avec les conseils de développement (2)

Les conseils de développement sont les instances de démocratie participative dont les PETR, notamment sont dotés.

L'échange avec les conseils de développement des PETR constitue un temps de travail ancré dans le vécu quotidien. Concrètement l'objectif est de s'appuyer sur ces instances pour améliorer la concertation envisagée pour le grand public au moment du PADD et pour identifier les modalités de saisine des conseils de développement. La mobilisation des membres des conseils de développement n'a pas permis de poursuivre cet échange au-delà de 2 rencontres.

15. Les Webinaires (9)/Formation (4)

Les webinaires constituent des temps d'acculturation des élus du Syndicat mixte au moment du renouvellement de la mandature. Ils ont portés sur :

- Foncier, aménagement et urbanisme
- SRADDET
- SCoT et loi LOM
- SCoT et ordonnances de la loi ELAN
- La mise en œuvre du SCoT
- SCoT de Gascogne : Le projet et sa déclinaison
- Outil SCoT & SCoT de Gascogne
- Rôle des élus
- Aménager son territoire

Au-delà des webinaires, le Syndicat mixte a contribué à des sessions de formations techniques :

- commissaires enquêteurs rattachés au TA de Pau,
- directeurs et élus des territoires lors de trois sessions de formation en 2016 afin de les familiariser avec l'outil et les territoires.

16. La campagne participative

Intitulée « Gers 2040 : des territoires, un avenir ! Venez écrire le futur de votre quotidien», la campagne participative a consisté, pour les élus du SCoT à aller à la rencontre des habitants du territoire et à permettre à ces derniers de contribuer concrètement à l'élaboration du SCoT de Gascogne. Elle s'est organisée en 2 temps

(PADD/DOO) et s'est articulée autour de 26 réunions publiques, temps d'information et d'échanges et de 6 ateliers participatifs temps de co-construction.

16.1 Les réunions publiques (26)

Les réunions publiques constituent un temps de rencontre entre les élus du SCoT de Gascogne et les habitants. Leur périmètre correspond à celui des intercommunalités membres du Syndicat mixte. Elles ont pour objectif, au-delà de réunir les habitants autour du SCoT, pour leur permettre d'appréhender l'outil, le projet de Gascogne, le contexte des rencontres, de pouvoir échanger avec les élus porteurs du projet SCoT et de l'enrichir, à la lumière de leur vécu du quotidien du territoire.



Chaque réunion a permis de recontextualiser le travail d'élaboration du SCoT de Gascogne, d'en expliquer la démarche, d'en présenter le point d'avancement tel que les élus l'avaient formalisé et de le soumettre aux habitants. Les informations présentées étaient complétées par une exposition sur la campagne participative, le SCoT, les chiffres clés et les acteurs du SCoT de Gascogne complétée pour la seconde du changement de modèle.



Les deux campagnes ont réuni de 10 à 60 personnes soit environ 300 personnes par campagne participative.

Attentifs et constructifs, les participants ont su apprécier le projet dans son ensemble et faire part de leurs inquiétudes notamment concernant le développement dans les petites communes, l'accès aux services du quotidien et le désenclavement en lien avec l'amélioration de la mobilité. Des questions autour des objectifs

chiffrés ont régulièrement été posées, tout comme une attention particulière sur l'eau et l'énergie. L'agriculture a été un sujet évoqué dans de nombreuses réunions.

Les différentes thématiques ont permis d'enrichir le projet et les questions de méthodologie ou de compréhension ont pu trouver des réponses et explications.

16.2 Les ateliers participatifs (6)

Les ateliers participatifs se sont inscrits dans le cadre d'une campagne participative. Ils fléchaient les habitants. Ils avaient pour objectif de leur permettre de prendre part à la définition des objectifs et des outils qui assureront la réalisation du projet du SCoT dans les 397 communes en mobilisant l'intelligence collective à travers les expériences de chaque participant sur les ressorts qui permettront au territoire gersois de s'inscrire dans le changement de modèle visé à l'horizon 2040.

Les 3 ateliers participatifs, organisés au siège du Syndicat mixte les 19, 21 et 26 novembre 2020, ont réuni une quinzaine de participants par session pendant 2h30 en moyenne. L'objectif était de construire collectivement des réponses aux questions qui se posent à travers 3 thèmes majeurs de l'eau, de la mobilité et de l'identité gersoise.

Ces ateliers ont permis à chacun de se positionner, de comprendre le contexte et la démarche SCoT, puis de s'approprier le thème du jour dans le contexte de dérèglement climatique pour permettre un changement de regard, et enfin, de partager leurs réflexions et de les synthétiser pour enrichir le projet de SCoT de Gascogne.

Les participants ont fait preuve d'imagination (faire autrement) et de pragmatisme, faisant des propositions concrètes pour faire évoluer les pratiques à l'horizon 2040. Osant notamment l'autonomie énergétique, l'autosuffisance alimentaire (y compris en eau), l'articulation énergie renouvelable, numérique et mobilité, ils ont identifié l'identité gersoise dans l'ensemble de ses déclinaisons (cadre de vie, productions locales, animations culturelles, état d'esprit, culture gasconne...) comme un facteur clé d'attractivité et de développement économique. Ils proposent de s'appuyer sur l'intelligence et l'ingénierie disponibles pour développer et expérimenter des solutions innovantes. Autant d'éléments qui viendront sans nul doute alimenter la prochaine étape plus concrète de l'élaboration du SCoT de Gascogne : le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

L'atelier eau



Pour les participants, la question de l'eau nécessite un positionnement fort dans le projet. En tant que bien commun inaliénable, l'eau doit s'inscrire dans une vision globale d'aménagement du territoire qui traduise l'intérêt général (ambition démographique – usages domestiques - / dimension économique du projet –agriculture, tourisme, industrie, loisirs). Aussi les participants ont fléché le rôle de la puissance publique pour garantir tous les usages, le rôle de la technologie comme outil de

gestion (irrigation, observation satellitaire et drone : apport au plus juste d'azote, de nutriments et d'eau, traitement sélectif) et le rôle de chacun pour changer les pratiques dans une logique d'adaptation à la disponibilité de la ressource.

Produire et stocker l'énergie, améliorer le rendement des réseaux, développer des systèmes d'autosuffisance à partir de la récupération d'eau, faire évoluer et modifier les pratiques culturales (couverts végétaux, sélection de semences/résistance au stress hydrique/ piège à nitrates/nutriments naturels – azote) ... autant d'hypothèses pouvant servir l'ambition du projet.

L'atelier mobilité

Pour les participants il est essentiel de travailler la mobilité à partir des besoins de déplacement des habitants et de l'articuler avec la palette des modes existants et à venir (ex : véhicule autonome) ainsi qu'avec la structuration du territoire au regard des motifs de déplacement. Reprenant à leur actif le slogan « le meilleur déplacement c'est celui qu'on ne fait pas », ils ont évoqué la nécessité de permettre de ne pas se déplacer. Mailler le territoire avec navettes pour relier des points de rabattement sur les lignes ferroviaires, les grands axes routiers et les polarités majeures (ex : bus à haute niveau de service), renforcer les gares en leur permettant de dépasser leur rôle dédié (développement des services, commerces, activités...), accompagner le développement des mobilités douces (sécurisation et praticité des parcours, aménagement des points

d'arrêt, mutualisation de parking, ouverture de l'utilisation de réseaux dédiés ex : scolaire...) sont autant de propositions qui ont émergé au cours des échanges.

L'atelier l'identité

Pour définir l'identité gersoise les participants parlent de noblesse de la ruralité à laquelle ils lient l'art de vivre à la campagne et un état d'esprit typiquement gascon (accueil, sourire, gentillesse, débrouillardise, dynamisme). Ils parlent aussi de fierté des racines gasconnes et de qualité du territoire. Ils font de l'identité gersoise un levier de développement qui permet de se réinventer en revalorisant et en adaptant les savoirfaire et les traditions. Il s'agit de s'appuyer sur un patrimoine matériel et immatériel de qualité, reconnu, très riche et encore à exploiter et de soutenir initiatives et projets locaux pour revitaliser les petites communes en s'appuyant tant sur les personnes ressources et impliquées que sur des valeurs liées à la transition et à la solidarité.

Pour la seconde campagne participative, le SCoT de Gascogne vise une évolution des approches d'aménagement du territoire. L'objectif des 3 ateliers participatifs organisés les 22, 24 et 25 novembre 2021, est d'enrichir les moyens de cette ambition. Il s'agit pour les participants à partir de leur expérience du quotidien de partager leur vision sur les évolutions nécessaires des pratiques liées notamment à l'habitat, l'eau, l'énergie, la mobilité ou la consommation.

Plus précisément, ils doivent faire part des remarques et des propositions d'évolutions des Prescriptions et Recommandations déjà inscrites dans la version 1 du DOO et

d'autre part d'en formuler des complémentaires.

Chacun des ateliers est organisé autour des mêmes 4 temps :

- 1 temps de présentation pour permettre à chacun de se positionner, de comprendre la démarche et son contexte
- 1 temps de retour sur les prescriptions et recommandations de la version 1 du DOO
- 1 temps pour formuler des prescriptions et des recommandations complémentaires
- 1 temps de discussion et de choix pour enrichir le DOO



Certains habitants ont participé aux 3 ateliers dont les sujets ont variés en fonction des participants. Environ une quinzaine d'habitants ont participé.

Une série de propositions a été formulée, et a été présentée au CoPil du 9 décembre 2021 :

- Des propositions d'ajouts/compléments rédactionnels sur les Prescriptions et Recommandations sur le DOO
- De nouvelles propositions, pouvant être incorporées sous forme de Recommandations
- Des leviers et idées pour la mise en œuvre à venir.

Les participants, s'ils ont compris les enjeux et les limites de l'exercice, regrettent que la dimension humaine ne soit par plus présente.

Si le SCoT de Gascogne est tout d'abord un document de planification, qui peut paraitre technique, néanmoins, c'est bien du quotidien des gens dont le SCoT traite. L'effort pour changer de modèle passe aussi par un changement de mentalité et des habitudes des citoyens, acteurs, élus.

LISTE DES REUNIONS

SEQUENCE 6 - DOO

28 mars 2022

Point technique DDT: retours DDT, finalisation document pour l'arrêt

17 mars 2022

CoPil : dernières propositions/ajustements suite aux retours des intercommunalités, DDT, avocate et campagne participative

15 mars 2022

Comité des Référents Techniques : retour sur les documents du SCoT avant arrêt

11 mars 2022

CC Ténarèze : visiter terrain de l'armature de la Ténarèze et échanges avec le maire de Lagraulet-Du-Gers, le Président et le Vice-Président à l'aménagement du territoire de l'intercommunalité

8 mars 2022

CRT: retours et échanges sur les documents du SCoT avant arrêt

7 mars 2022

Réunion technique CC Gascogne Toulousaine : retour sur les documents du SCoT avant arrêt et articulation avec la démarche du PLUiH

28 février 2022

Réunion politique CA Grand Auch, Cœur de Gascogne : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

17 février 2022

Comité Syndical: point d'avancement de la démarche du SCoT de Gascogne

16 février 2022

Réunion technique CC Coteaux Arrats Gimone : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

9 février 2022

Réunion technique CC Astarac Arros en Gascogne : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

13 ianvier 2022

CoPil: retours sur DOO V1, proposition d'évolution, RDV TA de Pau

12 janvier 2022

Rencontre trimestrielle Préfet : point d'avancement et suite de la procédure, départ de Fontenilles, territorialisation des objectifs chiffrés

Interview à Radio Païs

6 janvier 2022

Rencontre technique DDT...: retours sur DOO V1

5 janvier 2022

Rencontre technique service mobilité Région Occitanie.: retours sur DOO V1

Réunion technique CC Grand Armagnac : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

16 décembre 2021

CoPil + présidents des intercommunalités : territorialisation des objectifs chiffrés, les bases du changement de modèle, les résultats

10 décembre 2021

Réunion territorialisation CC Gascogne Toulousaine : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Réunion territorialisation CC Cœur d'Astarac en Gascogne : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

9 décembre 2021

CoPil : retour réunion PPA, MRAE, analyse juridique, retour DOO V1, bilan et apports de la campagne participative, proposition ajouts et recommandations

7 décembre 2021

Rencontre Présidents des intercommunalités du PNR Astarac : échanges sur la consommation d'ENAF et les répartitions par intercommunalités

2 décembre 2021

Interview Radio Coteaux

30 novembre 2021

Réunion technique MRAe : retour DOO V1, évaluation environnementale et état initial de l'environnement

29 novembre 2021

Réunion technique CA Grand Auch, Cœur de Gascogne : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Campagne participative 2021

25 novembre 2021

Atelier participatif: évolutions nécessaires des pratiques quotidiennes liées notamment à l'habitat, l'eau, l'énergie, la mobilité, la consommation, faire des remarques et des propositions d'évolutions de la version 1 du DOO et en formuler des complémentaires.

24 novembre 2021

Atelier participatif: évolutions nécessaires des pratiques quotidiennes liées notamment à l'habitat, l'eau, l'énergie, la mobilité, la consommation, faire des remarques et des propositions d'évolutions de la version 1 du DOO et en formuler des complémentaires.

22 novembre 2021

Atelier participatif: évolutions nécessaires des pratiques quotidiennes liées notamment à l'habitat, l'eau, l'énergie, la mobilité, la consommation, faire des remarques et des propositions d'évolutions de la version 1 du DOO et en formuler des complémentaires.

9 novembre 2021

CC Bas Armagnac: réunion publique

8 novembre 2021

CC Astarac Arros en Gascogne: réunion publique

4 novembre 2021

CC Coteaux Arrats Gimone: réunion publique

3 novembre 2021

CC Cœur d'Astarac en Gascogne : réunion publique

28 octobre 2021

CC Grand Armagnac: réunion publique

27 octobre 2021

CC Artagnan en Fezensac : réunion publique

25 octobre 2021

CC Lomagne Gersoise: réunion publique

21 octobre 2021

CC Val de Gers: réunion publique

19 octobre 2021

CC Gascogne Toulousaine : réunion publique

18 octobre 2021

CA Grand Auch, Cœur de Gascogne : réunion publique

13 octobre 2021

CC Bastides de Lomagne : réunion publique

11 octobre 2021

CC Ténarèze : réunion publique

4 octobre 2021

CC Savès: réunion publique

23 novembre 2021

Réunion des Personnes Publiques Associées : retours et échanges sur le DOO V1

28 octobre 2021

CoPil : retour des territoires sur le pré-DOO, apport de l'Évaluation environnementale, retours sur les assises de l'énergie, point sur l'exercice de territorialisation

Comité des Référents Techniques : calendrier, travail technique sur DOO

26 octobre 2021

Réunion territorialisation CC Bas Armagnac : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

25 octobre 2021

Rencontre trimestrielle Préfet: point d'étape d'élaboration du SCoT

14 octobre 2021

CoPil: retour des partenaires et des intercommunalités sur le pré-DOO

8 octobre 2021

Conférence des Elus: DOO et changement de modèle d'aménagement

7 octobre 2021

Rencontre Gers Numérique : échanges et attendus autour de la question du numérique

Réunion territorialisation CC Artagnan en Fezensac : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

4 octobre 2021

Réunion territorialisation CC Ténarèze : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

28 septembre 2021

Réunion territorialisation CC Coteaux Arrats Gimone : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

23 septembre 2021

CoPil : feuille de route 2e semestre 2021, retour rencontres bilatérales/territorialisation, préparation conférence des élus, campagne participative

21 septembre 2021

Réunion territorialisation CA Grand Auch Cœur de Gascogne : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

20 septembre 2021

Réunion territorialisation CC Savès : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature **Rencontre CAF :** échanges et attendus autour de la question sociale et articulation des différentes démarches

16 septembre 2021

Réunion territorialisation CC Lomagne Gersoise : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

15 septembre 2021

Réunion territorialisation CC Ténarèze : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

14 septembre 2021

Comité des Référents Techniques : Retour Pre-DOO, calendrier, finalisation DOO, conférence des Elus, campagne participative

Réunion territorialisation CC Bastides de Lomagne : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

13 septembre 2021

Réunion territorialisation CC Savès et CA Grand Auch Cœur de Gascogne : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

8 septembre 2021

Intervention – Formation auprès des commissaires enquêteurs rattachés au TA de Pau : aménagement du territoire, outil SCoT et compatibilité

7 septembre 2021

Réunion territorialisation CC Grand Armagnac : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Réunion territorialisation CC Astarac Arros en Gascogne : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

6 septembre 2021

Présentation bureau municipal de Castin : SCoT de Gascogne, outil, point d'avancement de la démarche

2 septembre 2021

Réunion territorialisation CC Gascogne Toulousaine : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

19 juillet 2021

Réunion territorialisation CC Val de Gers : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

SEQUENCE 5 - PRE-DOO

27 juillet 2021

Réunion technique - DDT: pré-DOO

8 juillet 2021

CoPil : Retour des ateliers partenaires et derniers éléments à valider

Comité Syndical : point d'étape sur l'élaboration du SCoT de Gascogne et débat sur le PADD **7 juillet 2021**

C Cœur d'Astarac en Gascogne - rencontre des maires : présentation de l'outil SCoT, du SCoT de Gascogne et point d'avancement de la démarche

Réunion technique CDT : échanges et attendus autour de la question du tourisme 6 juillet 2021

CA Grand Auch, Cœur de Gascogne - rencontre du conseil communautaire : présentation de l'outil SCoT, du SCoT de Gascogne et point d'avancement de la démarche

5 juillet 2021

Comité des Référents Techniques : Retours sur les CoPil 12 et 13

Rencontre CDOS: échanges et attendus autour de la question des équipements sportifs 30 juin 2021

Atelier DOO - DDT: travail autour du pré-DOO

29 juin 2021

Atelier agriculture - PPA/experts du territoire : travail sur l'agriculture dans le pré-DOO **Atelier environnement - PPA/experts du territoire :** travail sur les trames vertes et bleues dans le pré-DOO

25 juin 2021

Rencontre trimestrielle Préfet du Gers

24 iuin 2021

CoPil: Retour sur le PADD, derniers éléments à valider et territorialisation

15 juin 2021

Réunion technique DSDEN : échanges et attendus autour de la question de la scolarité

8 iuin 2021

Comité des Référents Techniques : Retour sur les CoPil 10 et 11

4 juin 2021

Rencontre politique Présidente et Vice-Président CC Artagnan en Fezensac : présentation de l'outil SCoT, du SCoT de Gascogne et point d'avancement de la démarche 3 juin 2021

Rencontre maire de Nougaroulet : échanges autour du SCoT et de la compatibilité

CoPil: Partage technique avec les partenaires

2 juin 2021

Rencontre maires CC Lomagne Gersoise : présentation de l'outil SCoT, du SCoT de Gascogne et point d'avancement de la démarche

31 mai 2021

Rencontre technique ADASEA: échanges et attendus autour de la question de l'environnement 20 mai 2021

CoPil: Energie, climat, risques, pollutions & nuisances

18 mai 2021

Commission aménagement du territoire élargie CC Val de Gers : point d'avancement de la démarche, compatibilité et objectifs chiffrés

11 mai 2021

CA Grand Auch, Cœur de Gascogne (visio) : présentation de l'outil SCoT, du SCoT de Gascogne et point d'avancement de la démarche

Réunion de travail DDT: point d'étape SCoT

6 mai 2021

Rencontre CD32 – Valérie Laurent : articulation des démarches entre SCoT et vieillissement des populations

CoPil: Eau et milieux naturels

4 mai 2021

Comité des Référents Techniques: Retour sur les CoPil 7, 8 et 9

29 avril 2021

Réunion de travail sur le Foncier avec le CoPil et les présidents des intercommunalités

27 avril 2021

Réunion technique avec la DREAL : paysages et énergie

21 avril 2021

Echanges avec le Président et des maires de la CC Cœur d'Astarac en Gascogne : démarche SCoT et objectifs chiffrés

15 avril 2021 CoPil: Agriculture 1er avril 2021 CoPil: Accessibilité 24 mars 2021

Rencontre trimestrielle Préfet du Gers

23 mars 2021

Comité des Référents Techniques : Retour sur les CoPil 4, 5 et 6

22 mars 2021

Rencontre Chambre d'Agriculture du Gers: travail sur le pré-DOO

18 mars 2021

CoPil: Equipements

Comité Syndical: point d'étape sur l'avancement de la démarche SCoT de Gascogne

11 mars 2021

Commission aménagement du territoire élargie CC Val de Gers : outil SCoT, SCoT de Gascogne et point d'avancement

4 mars 2021 CoPil: Foncier 3 mars 2021

Réunion technique CA Grand Auch, Cœur de Gascogne: point commerces, coopération et développement économique

1er mars 2021

Webinaire ouvert aux élus du Comité Syndical: foncier

25 février 2021

Rencontre de l'association des maires ruraux du Gers : échanges autour de la démarche SCoT et de la formation des élus, articulation des démarches

12 février 2021

PETR Pays d'Auch - conférence des maires: outil SCoT, SCoT de Gascogne et point d'avancement

11 février 2021

CoPil: Coopérations territoriales - Développement économique et commercial

9 février 2021

Rencontre CC Coteaux Arrats Gimone: outil SCoT, SCoT de Gascogne et point d'avancement 8 février 2021

Webinaire ouvert aux élus du comité syndical : SRADDET

4 février 2021

Rencontre technique EPF: échanges autour des missions respectives et articulation

CoPil: Armature territoriale - Démographie, logements

Comité Syndical : point d'étape sur l'avancement de l'élaboration du SCoT de Gascogne

1^{er} février 2021

Webinaire ouvert aux élus du comité syndical : loi LOM

28 janvier 2021

Rencontre SDIS 32: articulation des schémas, échanges autour des missions et besoins

26 ianvier 2021

Comité des Référents Techniques : La méthode et le calendrier de travail pour l'élaboration du DOO - DOO : Paysages et patrimoine.

25 janvier 2021

Webinaire ouvert aux élus du comité syndical : SCoT et ordonnances de la loi ELAN

21 janvier 2021

CoPil: La méthode et le calendrier de travail pour l'élaboration du DOO : Paysages et patrimoine.

Rencontre CC Grand Armagnac - maires : outil SCoT, SCoT de Gascogne et point d'avancement **19 janvier 2021**

Rencontre CC Savès - conseil communautaire: outil SCoT, SCoT de Gascogne et point d'avancement

4 janvier 2021

Rencontre CCI: échanges et attendus autour de la question du développement économique et du commerce

17 décembre 2020

Rencontre CC Astarac Arros en Gascogne – conseil communautaire: outil SCoT, SCoT de Gascogne et point d'avancement

10 décembre 2020

CoPil : La reprise des travaux d'élaboration du SCoT - le PADD... - La suite de l'élaboration du projet de SCoT : le DOO

30 novembre 2020

Webinaire - conseillers syndicaux : la mise en œuvre d'un SCoT

Rencontre Préfet du Gers : présentation de l'outil SCoT et du SCoT de Gascogne

27 novembre 2020

Webinaire - conseillers syndicaux : SCoT de Gascogne (2/2)

25 novembre 2020

Webinaire - conseillers syndicaux: outil SCoT & SCoT de Gascogne (1/2)

23 novembre 2020

Rencontre Chambre d'agriculture du Gers : retours et échanges sur le PADD du SCoT

19 novembre 2020

Webinaire - conseillers syndicaux : rôle des élus

18 novembre 2020

Webinaire - conseillers syndicaux : l'aménagement du territoire

15 septembre 2020

Comité des Référents Techniques : Conséquences de la crise sur le projet de SCoT - Calendrier / feuille de route séguences 5 & 6 "Pré DOO / DOO"

9 mars 2020

Réunion de travail avec M. Cettolo et M. Bet de la CC Bastides de Lomagne

2 mars 2020

Comité syndical : point d'avancement de la démarche du SCoT de Gascogne

24 janvier 2020

Commission Aménagement CA Grand Auch, Cœur de Gascogne : point d'avancement SCoT de Gascogne et SRADDET

23 janvier 2020

CoPil: Bilan des trois années écoulées-Les suites de la démarche (DOO,...) - Questions diverses

SEQUENCE 4 - PADD

19 décembre 2019

Comité Syndical : point d'étape de l'élaboration du SCoT de Gascogne et débat sur le PADD

5 décembre 2019

CoPil : Retours sur la Conférence du 28 novembre - Retours sur la réunion PPA du 5 décembre et la campagne participative - Plan du PADD et représentations cartographiques - Relecture et finalisation du PADD - Préparation du Comité Syndical du 19 décembre : Débat sur le PADD - Ouestions diverses

5 décembre 2019

Réunion des PPA: La procédure d'élaboration du SCoT de Gascogne - PADD

28 novembre 2019

Conférence des élus : Procédure d'élaboration du SCoT de Gascogne - PADD

12 novembre 2019 Interview Radio Païs

7 novembre 2019

CoPil : Calendrier séquence 4 - Plan du PADD et représentations cartographiques - Conférence des élus du 28/11/2019 - Questions diverses

29 octobre 2019

Interview Radio Coteaux

24 octobre 2019

Interview Radio Hit FM

Campagne participative 2019

26 novembre 2019

Atelier participatif - identité gersoise : présentation, appropriation, réflexion et synthèse pour enrichir le projet de SCoT de Gascogne

21 novembre 2019

Atelier participatif – mobilités : présentation, appropriation, réflexion et synthèse pour enrichir le projet de SCoT de Gascogne

19 novembre 2019

Atelier participatif - eau : présentation, appropriation, réflexion et synthèse pour enrichir le projet de SCoT de Gascogne

14 novembre 2019

CC Grand Armagnac : réunion publique

13 novembre 2019

CC Cœur d'Astarac en Gascogne: réunion publique

7 novembre 2019

CC Gascogne Toulousaine : réunion publique CC Artagnan en Fezensac : réunion publique

5 novembre 2019

CC Savès: réunion publique

30 octobre 2019

CC Lomagne Gersoise: réunion publique

29 octobre 2019

CC Ténarèze: réunion publique

28 octobre 2019

CA Grand Auch, Cœur de Gascogne : réunion publique

24 octobre 2019

CC Bastides de Lomagne: réunion publique

23 octobre 2019

CC Astarac Arros en Gascogne : réunion publique

22 octobre 2019

CC Bas Armagnac: réunion publique

21 octobre 2019

CC Val de Gers: réunion publique

17 octobre 2019

CC Coteaux Arrats Gimone: réunion publique

8 octobre 2019

CC Bas Armagnac – conseil communautaire : outil SCoT, SCoT de Gascogne et avancement de la démarche

7 octobre 2019

Rencontre Gers Développement : échanges autour des missions et de leur articulation 3 octobre 2019

CoPil : Calendrier séquence 4 : PADD - Retours sur les commissions des 24 et 26 septembre - Autres contributions suite à la Conférence du SCoT

30 septembre 2019

Réunion de travail avec la CA Grand Auch, Cœur de Gascogne

26 septembre 2019

Commission Mobilité - **PPA/experts du territoire/EPCI/PETR**: principaux compléments à apporter aux objectifs, orientations du PADD, spatialisation des objectifs sur des cartographies du territoire

Commission Habitat & organisation territoriale - PPA/experts du territoire/EPCI/PETR: principaux compléments à apporter aux objectifs, orientations du PADD, spatialisation des objectifs sur des cartographies du territoire

24 septembre 2019

Commission Ressources - PPA/experts du territoire/EPCI/PETR: principaux compléments à apporter aux objectifs, orientations du PADD, spatialisation des objectifs sur des cartographies du territoire

Commission Economie - PPA/experts du territoire/EPCI/PETR: principaux compléments à apporter aux objectifs, orientations du PADD, spatialisation des objectifs sur des cartographies du territoire

19 septembre 2019

CoPil : Retours sur la Conférence du SCoT du 5 juillet 2019 - Préparation de la séquence 4 : le PADD - Préparation des commissions thématiques

Rencontre avec des maires de la CA Grand Auch, Cœur de Gascogne autour de l'armature 10 septembre 2019

Comité des Référents Techniques n°19 : Préparation des commissions thématiques 6 septembre 2019

Comité des Référents Techniques n°18: Préparation de la concertation grand public

SEQUENCE 3 - PRE-PADD

5 juillet 2019

Conférence du SCoT : présentation et débat sur les premiers axes du projet avec l'ensemble des partenaires parties prenantes

20 juin 2019

CoPil : Retours sur la consultation des EPCI sur l'armature territoriale et la territorialisation de la croissance - Préparation de la réunion PPA et de la Conférence du SCoT : partage des éléments de langage

Comité Syndical : point d'étape sur l'avancement du SCoT de Gascogne

19 juin 2019

PETR Armagnac – conférence des maires: outil SCoT, SCoT de Gascogne, point sur l'avancement de la démarche

6 juin 2019

CoPil : Synthèse de l'armature territoriale & territorialisation de l'ambition démographique - Poursuite des travaux de territorialisation de l'ambition économique - 1ers principes pour traduire l'ambition foncière

27 mai 2019

Réunion avec les conseils de développement : L'outil SCoT - Le SCoT de Gascogne - Les acteurs dans l'élaboration du SCoT - Point d'avancement - Concertation "grand public" - Saisine des conseils de développement

23 mai 2019

CoPil - Retours sur le CoPil 7 : Territorialisation de l'ambition démographique/logements - 1ers principes de territorialisation de l'ambition économique

RDV avec M. Duclavé et le Directeur régional des Communes d'Occitanie Forestières : échanges sur l'intégration des enjeux forestiers du Gers

16 mai 2019

CoPil : Retours sur la Conférence des élus du 18 avril 2019 - 1ers principes de territorialisation de l'ambition démographique

15 mai 2019

Réunion avec les conseils de développement : L'outil SCoT - Le SCoT de Gascogne - Les acteurs dans l'élaboration du SCoT - Point d'avancement - Concertation "grand public" - Saisine des conseils de développement

18 avril 2019

Conférence des élus: Développer et décliner les objectifs démographiques, économiques et environnementaux mis en évidence au cours des premiers travaux sur le pré-PADD et identifier les leviers à mettre en œuvre pour répondre à ces objectifs

3 avril 2019

Réunion technique avec la DDT : zones économiques

2 avril 2019

Comité des Référents Techniques n°17 : Préparation de la Conférence des élus du 18 avril **14 mars 2019**

CoPil : Du pré-PADD au PADD... - Retours sur les précédents CoPil - Ambitions foncière et environnementale - Retours sur la Conférence des élus du 24 janvier 2019 - Préparation de la Conférence des élus du 18 avril 2019

21 février 2019

CoPil : Retours sur le précédent CoPil : ambition démographique - Ambition économique - Première approche des ambitions foncière et environnementale - Première approche de la territorialisation de l'ambition économique

14 février 2019

CoPil : Retours sur la Conférence des élus - Ambition démographique et résidentielle - Première approche des ambitions foncière et environnementale - Première approche de la territorialisation de l'ambition démographique

24 janvier 2019

Conférence des élus : Développer et décliner les objectifs majeurs mis en évidence au cours des premiers travaux sur pré-PADD et identifier quelques moyens à mettre en œuvre pour répondre à ces objectifs.

17 janvier 2019

Réunion de travail DREAL : état initial de l'environnement

16 janvier 2019

Comité des Référents Techniques n°16 : Préparation Conférence des élus du 24 janvier 2019

17 décembre 2018

CoPil : Rappels du processus et retours sur les deux premiers CoPil - Armature territoriale de diagnostic et de projet - Préparation de la Conférence des élus

6 décembre 2018

Rencontre Association des maires du Gers

29 novembre 2018

CoPil : Rappels du processus et retours sur le 1er CoPil pré-PADD - Développement interne - Calendrier et questions diverses

13 novembre **2018**

CoPil : Méthodologie d'élaboration du PADD - Influences externes et positionnement territorial - Synthèse

SEQUENCE 2 - DIAGNOSTIC

17 octobre 2018

Comité des Référents Techniques n°15 : Diag.V4/retours réunion PPA et retours EPCI/PETR - Préparation du 1er COPIL pré-PADD - Calendrier et questions diverses

11 octobre 2018

Réunion des PPA: Calendrier et avancement de la procédure - Principaux éléments issus du diagnostic et éléments de débat - Prochaines étapes

20 septembre 2018

CoPil : Finalisation séquence 2 - Séquence 3 : pré-PADD - Calendrier et questions diverses

11 septembre 2018

Comité des Référents Techniques n°14 - Diagnostic V4 et cartes de synthèse : 1 ers retours - Armature du territoire (de diagnostic) - Identification des potentiels fonciers dans les communes les plus peuplées - Séquence 3, calendrier et questions diverses

17 juillet 2018

Réunion de travail technique avec Chambre d'agriculture du Gers : diagnostic

10 juillet 2018

Comité des Référents Techniques n°13 : Bilan de la conférence du SCoT du 29 juin - Fin de la séquence 2 et de la séquence 3 - Calendrier et questions diverses

29 juin 2018

Conférence du SCoT "Du diagnostic au pré-Projet d'Aménagement et Développement Durables": Elus et acteurs du territoire ont contribué pour hiérarchiser et territorialiser les enjeux du SCoT de Gascogne

19 juin 2018

CoPil : Préparation de la Conférence du SCoT du 29 juin "Territorial Poursuit' et carte blanche" - Organisation de la Séquence Diagnostic - Organisation séquence 3 pré-PADD

12 juin 2018

Comité des Référents Techniques n°12: Questionnement sur le Diagnostic Version intermédiaire 2 - Préparation de la Conférence du SCoT du 29 juin "Territorial Poursuit' et carte blanche" - Calendrier et questions diverses.

15 mai 2018

Comité des Référents Techniques n°11: Point avancement Diagnostic Version intermédiaire 3, publication n° 4 et synthèse des ateliers - Conférence du SCoT du 29 juin - Point avancement sur le recensement des ZAE - Volet commercial du SCoT - L'armature territoriale, c'est quoi ? - Calendrier et questions diverses

2 mai 2018

PETR Pays d'Auch: conférence des maires: outil SCoT, SCoT de Gascogne et point d'avancement de la démarche

11 avril 2018

CoPil : Retours sur les ateliers transversaux des 16 février et 30 mars - Diagnostic V1 et V2 - Calendrier séquence 2 - Retours des rencontres Chambre d'Agriculture du 19 mars et DDT32 du 11 avril

Comité des Référents Techniques n°10 : Bilan des ateliers transversaux - Point avancement Diagnostic - Suite du calendrier de la séquence 2 - Publi 4 - retour rencontre DDT 32 et recensement des ZAE - Information SRADDET

30 mars 2018

Ateliers transversaux - Cycle 2 : Contribution au diagnostic du SCoT de Gascogne - Paysages, milieux naturels et fonctionnement écologique du territoire ; Habitat et mobilités résidentielles ; Agriculture et la diversification économique

19 mars 2018

Rencontre du Président de la Chambre d'agriculture du Gers

13 mars 2018

Comité des Référents Techniques n°9 - Publi n°3 : retours sur la version intermédiaire 1 du diagnostic - point d'avancement sur la version intermédiaire 2 - bilan des ateliers transversaux cycle 1 du 16/02 et préparation du cycle 2 du 30/03 - point calendrier de la séquence

23 février 2018

Intervention filmée de Mme Dupuy-Mitterrand aux rencontres des SCoT du Tarn organisées par la Préfecture

16 février 2018

Ateliers transversaux - Cycle 1: Contribution au diagnostic du SCoT de Gascogne - Ressources en eau et besoins actuels et futurs pour le territoire ; Vieillissement de la population ; Logiques d'implantation des entreprises et accueil sur le territoire

9 février 2018

Conférence des maires du PETR Portes de Gascogne: Calendrier et point d'avancement de la démarche, Principaux éléments issus de la 1ère version du diagnostic Echanges, questions, premiers éléments d'enjeux, Prochaines étapes

7 février 2018

Conférence des maires du PETR Pays d'Auch: Calendrier et point d'avancement de la démarche, Principaux éléments issus de la 1ère version du diagnostic Echanges, questions, premiers éléments d'enjeux, Prochaines étapes

1^{er} février 2018

CoPil: Diagnostic, Publi 3, Conférences des Maires, Ateliers transversaux

24 janvier 2018

Conférence des maires du PETR Pays d'Armagnac : Calendrier et point d'avancement de la démarche, Principaux éléments issus de la 1ère version du diagnostic Echanges, questions, premiers éléments d'enjeux, Prochaines étapes

23 ianvier 2018

Comité des Référents Techniques n°8: Point d'avancement V1 du Diagnostic, Publi 3 contenus + retours réunion DDT32 du 23 janvier 2018, format et articulation projet PETR des Conférences des Maires, format, organisation et intervenants des Ateliers transversaux, retours sur les ateliers territoriaux du SRADDET

Rencontre technique DDT: foncier

17 janvier 2018

Commission Aménagement - CC Lomagne Gersoise: outil SCoT, SCoT de Gascogne, point d'étape

12 décembre 2017

Comité des Référents Techniques n°7 : Retour sur les Publi' du diag n°2, état d'avancement du diagnostic V1, préparation des Conférences des maires des 3 PETR et des ateliers transversaux

7 décembre 2017

Bureau: préparation des ateliers transversaux

1^{er} décembre 2017

Rencontre technique DDT: point d'étape

15 novembre 2017

CoPil: Retour sur la réunion à l'Association des Maires de France du Gers, Publications, avancement du diagnostic, calendrier des prochaines étapes

15 novembre 2017

Comité des Référents Techniques n°6: préparation de la Réunion sur le SRADDET du 8 décembre 2017, retours sur les Publi'du diag n°1 - retours, travail sur le contenu des Publi'du diag n°2, Etat d'avancement du diagnostic

17 octobre 2017

Comité des Référents Techniques n°5 : Retour sur le forum de lancement du SRADDET du 02 oct 2017

25 septembre 2017

Rencontre SDEG: échanges et attendus du SCoT de Gascogne

21 septembre 2017

Bureau : Présentation du calendrier et des travaux de l'InterSCoT Grand Bassin Toulousain, information sur le SRADDET, travail sur le plan et le fond des Publi'du diag n°1, explication du principe des zooms et du niveau d'investigation des différents thèmes à aborder dans le SCoT

21 septembre 2017

CoPil - Retour sur la réunion PPA du 8 sept. 2017 préparation de la Séquence 2 : propositions principes & thématiques prioritaires pour la V1 du diagnostic, présentation des prochaines étapes

12 septembre 2017

Comité des Référents Techniques n°4 : préparation du Copil du 21 septembre

8 septembre 2017

Réunion des PPA: retour sur la séquence 1, méthodologie/attentes, présentation de la note enjeux Etat.

Tout au long de la séquence 2 des réunions techniques entre l'équipe du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne et l'AUA/T ainsi que des entretiens bilatéraux avec les acteurs du territoire sont organisés

régulièrement.

SEQUENCE 1 - PRE DIAGNOSTIC

4 juillet 2017

Rencontre CCI: échanges et attendus du SCoT de Gascogne

29 iuin 2017

Comité Syndical : bilan de la séquence 1, présentation de l'Atlas du SCoT de Gascogne, présentation de la séquence 2

22 juin 2017

Rencontre CDT : échanges et attendus du SCoT de Gascogne

Rencontre Association des maires : outils SCoT, échanges et attendus du SCoT de Gascogne **20 juin 2017**

Comité des Référents Techniques n°3: retour sur les commissions territoriales, échanges sur l'Atlas du SCoT de Gascogne, préparation du Bureau et du Comité Syndical du 29/6/2017, présentation du déroulé de la séquence 2 Séquence 1

15 iuin 2017

Conseil de développement du Pays des Portes de Gascogne : Présentation du SCoT 9 iuin 2017

Commission territoriale Lomagne - Urdens - Elus (comité syndical, maires, conseillers communautaires, membres des PETR, présidents d'intercommunalités) et techniciens du territoire: SCoT et fonctionnement du territoire

9 juin 2017

Commission territoriale Savès - Gimont - Elus (comité syndical, maires, conseillers communautaires, membres des PETR, présidents d'intercommunalités) et techniciens du territoire : SCoT et fonctionnement du territoire

8 juin 2017

Auch - Commission territoriale Auscitain - Auch - Elus (comité syndical, maires, conseillers communautaires, membres des PETR, présidents d'intercommunalités) et techniciens du territoire : SCoT et fonctionnement du territoire

8 juin 2017

Commission territoriale Astarac - Mirande - Elus (comité syndical, maires, conseillers communautaires, membres des PETR, présidents d'intercommunalités) et techniciens du territoire : SCoT et fonctionnement du territoire

7 juin 2017

Commission territoriale Armagnac - Eauze - Elus (comité syndical, maires, conseillers communautaires, membres des PETR, présidents d'intercommunalités) et techniciens du territoire : SCoT et fonctionnement du territoire

6 iuin 2017

Rencontre DREAL: échanges et attendus du SCoT de Gascogne

2 iuin 2017

PETR Pays d'Auch et CA Grand Auch Cœur de Gascogne : outils SCoT, échanges et attendus du SCoT de Gascogne

31 mai 2017

Rencontre SNCF: échanges et attendus du SCoT de Gascogne

24 mais 2017

Rencontre ADEME : échanges et attendus du SCoT de Gascogne

18 mai 2017

Comité des Référents Techniques n°2 : Retour sur la conférence technique, Préparation des commissions territoriales de juin

15 mai 2017

Conférence des Elus – salle du Mouzon à Auch - Elus du territoire (Comité Syndical, maires, conseillers communautaires, membres des PETR, présidents d'intercommunalités) réunis pour le lancement officiel de la démarche : appropriation du territoire, regards croisés, capitaliser les visions, les images, les attendus

3 mai 2017

Rencontre Animateur CoDev + directeur PETR Portes de Gascogne : échanges sur les modalités de travail du conseil de développement et possibilité de positionnement sur le SCoT de Gascogne

Rencontre Conseil départemental 32 : échanges et attendus du SCoT de Gascogne

28 avril 2017

Rencontre Chambre des Métiers et de l'Artisanat 32: échanges et attendus du SCoT de Gascogne

27 avril 2017

Rencontre Animateur CoDev + directeur PETR Armagnac : échanges sur les modalités de travail du conseil de développement et possibilité de positionnement sur le SCoT de Gascogne 25 avril 2017

Comité des Référents Techniques n°1: Point de situation/où on en est dans la démarche ? 19 avril 2017

Rencontre Animateur CoDev + directeur PETR Auch : échanges sur les modalités de travail du conseil de développement et possibilité de positionnement sur le SCoT de Gascogne Tout au long de la séquence 1 des réunions techniques entre l'équipe du Syndicat mixte du SCoT

de Gascogne et l'AUA/T ainsi que des entretiens bilatéraux avec les acteurs du territoire sont organisés régulièrement.

Pré-séquence 1

29 mars 2017

Rencontre ABF: échanges et attendus du SCoT de Gascogne

16 mars 2017

Conférences des maires du PETR du Pays d'Auch: présentation du SCoT

27 février 2017

Rencontre Agence de l'eau : échanges et attendus du SCoT de Gascogne

8 février 2017

CC Astarac Arros en Gascogne: Présentation du SCoT et du territoire intercommunal

23 février 2021

Comité Syndical: point d'avancement de la démarche du SCoT de Gascogne

1^{er} février 2017

CC Bastides de Lomagne : Présentation du SCoT

25 janvier 2017

CC Lomagne Gersoise : Présentation du SCoT

24 janvier 2017

PETR du Pays d'Armagnac - Conférence des maires : Présentation du SCoT

16 janvier 2017

Rencontre SCoT voisins : échange sur les démarches/enjeux des projets de territoires

15 décembre 2016

Comité Syndical : point d'avancement de la démarche du SCoT de Gascogne

17, 21 et 24 novembre 2016

Formation « Information et échanges autour du SCoT de Gascogne et de ses territoires " : Mise à niveau des connaissances SCoT, du SCoT de Gascogne et appréhender les territoires

3 novembre 2016

CC Val de Gers : Mise à niveau des connaissances SCoT, du SCoT de Gascogne

25 octobre 2016

Découverte du territoire du PETR Portes de Gascogne

18 octobre 2016

Comité syndical: modalités d'organisation du travail avec les EPCI et les PETR

17 octobre 2016

Rencontre Conseil départemental 32 (service gestion durable) : échanges et attendus du SCoT de Gascogne

3 octobre 2016

CC Cœur de Gascogne: Mise à niveau des connaissances SCoT, du SCoT de Gascogne

20 septembre 2016

CC Savès: Présentation SCoT de Gascogne

19 septembre **2016**

CC Cœur d'Astarac en Gascogne : Présentation SCoT de Gascogne

8 septembre 2016

CC Lomagne Gersoise : Présentation SCoT de Gascogne

8 septembre 2016

CC Bastides de Lomagne : Présentation SCoT de Gascogne

6 septembre 2016

CC Coteaux Arrats Gimone : Présentation SCoT de Gascogne

1^{er} septembre 2016

CC Val de Gers: Présentation SCoT de Gascogne

31 août 2016

CC Bas Armagnac : Présentation SCoT de Gascogne

31 août 2016

CC Grand Armagnac : Présentation SCoT de Gascogne

26 août 2016

DDT: échange autour des attendus du SCoT de Gascogne et du territoire

28 juillet 2016

CC Gascogne Toulousaine : Présentation SCoT de Gascogne

25 juillet 2016

CA Grand Auch Agglomération - Techniciens : Présentation SCoT de Gascogne

21 iuillet 2016

CAUE – chargé de mission : échange autour des attendus du SCoT de Gascogne et du territoire **21 juillet 2016**

CD 32 - DGS: échange autour des attendus du SCoT de Gascogne et du territoire

20 avril 2016

CC Lomagne Gersoise - Président, DGS et DGA: échange autour des attendus du SCoT de Gascogne et du territoire

20 avril 2016

CC Savès - Président : échange autour des attendus du SCoT de Gascogne et du territoire

19 avril 2016

CC Ténarèze - Président et DGS : échange autour des attendus du SCoT de Gascogne et du territoire

19 avril 2016

CC Cœur de Gascogne - DGS: échange autour des attendus du SCoT de Gascogne et du territoire

18 avril 2016

CC Val de Gers - Président et DGS : échange autour des attendus du SCoT de Gascogne et du territoire

3 mars 2016

Comité Syndical : délibération d'élaboration du SCoT de Gascogne et modalités de concertation

LISTE DES CONTRIBUTIONS

SEQUENCE 6 - DOO TERRITOIRES DU SCOT

44 contributions écrites

Formalisation du DOO

Finalisation de la déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Mars 2022 - CA Grand Auch Cœur de Gascogne : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Mars 2022 - CC Cœur d'Astarac en Gascogne : déclinaison des objectifs chiffrés foncier par niveau d'armature

Mars 2022 - CC Gascogne Toulousaine: déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Mars 2022 – CC Grand Armagnac : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Mars 2022 - CC Artagnan en Fezensac : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Mars 2022 – CC Savès : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Mars 2022 - CC Coteaux Arrats Gimone: déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Mars 2022 - CC Bas Armagnac : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Mars 2022 – CC Bastides de Lomagne : retours sur le projet de SCoT complet & déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Mars 2022 – CC Lomagne Gersoise : retours sur le projet de SCoT complet & déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Mars 2022 - PETR Pays d'Armagnac : retour sur l'énergie dans le SCoT

Mars 2022 - CC Ténarèze : armature Lagraulet-Du-Gers

Mars 2022 - CC Gascogne Toulousaine: retours sur le projet de SCoT complet

Mars 2022 - Duran: souhait de changer de niveau dans l'armature

Février 2022 - Lagraulet-Du-Gers: souhait de changer de niveau dans l'armature

Février 2022 - CC Grand Armagnac : retours sur le projet de SCoT complet

Février 2022 - CC Astarac Arros en Gascogne: retours sur le projet de SCoT complet & déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Janvier 2022 – CC Cœur d'Astarac en Gascogne : déclinaison des objectifs chiffrés foncier par niveau d'armature

Janvier 2022 - CC Bas Armagnac : le SCoT donne-t-il un objectif chiffré par communes ?

Janvier 2022 – Jean-René Cazeneuve : contribution au DOO

Décembre 2021 - CC Gascogne Toulousaine : déclinaison des objectifs chiffrés foncier par niveau d'armature

Décembre 2021 – CC Bastides de Lomagne : déclinaison des objectifs chiffrés foncier par niveau d'armature

Novembre 2021 - CC Lomagne Gersoise: éléments d'analyse sur le pré-DOO

Novembre 2021 – CC Bas Armagnac : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Novembre 2021 - CC Artagnan en Fezensac: déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Octobre 2021 – CC Cœur d'Astarac en Gascogne : déclinaison des objectifs chiffrés foncier par niveau d'armature & retours sur les définitions du glossaire

Octobre 2021 – CC Ténarèze : questionnements sur la consommation d'espaces indiquée sur le portail de l'artificialisation

Octobre 2021 – CA Grand Auch Cœur de Gascogne : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Octobre 2021 - CC Astarac Arros en Gascogne : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Octobre 2021 – CA Grand Auch Cœur de Gascogne : retours techniques sur le pré-DOO

Septembre 2021 – CC Coteaux Arrats Gimone : retours pré-DOO

Septembre 2021 – CC Cœur d'Astarac en Gascogne : retours pré-DOO

Septembre 2021 – CA Grand Auch Cœur de Gascogne : déclinaison des objectifs chiffrés par niveau d'armature & remarques pré-DOO

Septembre 2021 - CC Astarac Arros en Gascogne : retours pré-DOO

Septembre 2021 - CC Artagnan en Fezensac : retours pré-DOO

Septembre 2021 – CC Grand Armagnac : retours sur le pré-DOO

Septembre 2021 – CC Lomagne Gersoise: retours sur le pré-DOO

Septembre 2021 - CC Savès : retours sur le pré-DOO

Septembre 2021 - CC Bastides de Lomagne : retours sur le pré-DOO

Août 2021 – Franck Montaugé: retours pré-DOO

Suite aux contributions et retours sur le pré-DOO, un mémoire en réponse a été rédigé et transmis aux intercommunalités afin que toutes, aient la compréhension et les précisions nécessaires. Il a été transmis en octobre 2021.

ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT

PPA

7 contributions écrites

Mars 2022 – DDT: retours sur le DOO du SCoT pré-arrêt

Février 2022 – Agence de l'eau Adour Garonne : contribution sur les différents documents du SCoT et information de l'approbation du SDAGE en mars 2022

Janvier 2022 – Institution Adour : observations complémentaires et échanges sur le projet DOO V1

Décembre 2021 - Institution Adour : observations au projet DOO V1

Décembre 2021 - Conseil départementale du Gers : observation au projet du DOO V1

Décembre 2021 - DDT: observations au projet de DOO V1

Novembre 2021 - CNPF: contribution au DOO V1

Autres acteurs de l'aménagement

Aucune contribution écrite d'n'a été réceptionnée.

SOCIETE CIVILE

Habitants

10 contributions écrites

Février 2022 – Marie-Christine MERCIER : incompréhension vis-à-vis de la fermeture de l'ALAE de Pompiac et problématique des déplacements

Janvier 2022 – Baptiste GRUAULT: nécessité pour le SCoT d'autoriser les projets d'EnR y compris sur des terrains agricoles ou naturels afin d'atteindre les objectifs fixés

Décembre 2021 – Annie DELAYE : nécessité de concertation et acculturation des élus – difficultés de faire de l'aménagement d'intérêt général dans les petites communes

Novembre 2021 – Jérémy GUERBETTE : attention à porter aux haies et propositions pour ce faire

Octobre 2021 – Frédéric MUHARY: organiser l'autostop afin de le sécuriser et utiliser les moyens technologiques à notre disposition

Octobre 2021 – Jean-Philippe GAUTHIER : manque d'intégration de l'eau – de l'énergie et des crises actuelles et à venir – The Shift Project comme groupe de réflexion

Octobre 2021 - Elsa PERROIT: message vide

Octobre 2021 – Jacques DORNELLE : attractivité améliorée en tenant compte du fait que les personnes changent plus de métier qu'avant – engager des formations pour les personnels soignants – faciliter la mobilité géographique et fonctionnelle

Octobre 2021 – Marie-Christine MERCIER: attention à porter aux ressources: eau, énergie, nourriture et accueillir la population en adéquation avec celles-ci – maintien des terres cultivables et prairies humides – réhabilitation des commerces dans les centres-villes et logements

Septembre 2021 – Annie DELAYE : information sur la participation de conseillers municipaux à la conférence du 8 octobre – importance du changement de modèle et d'anticiper l'aménagement d'une commune et les besoins des habitants

SEQUENCE 5 - PRE-DOO

TERRITOIRES DU SCOT

51 contributions écrites

Apports de corrections et compléments au DOO

Retours sur le PADD et discussions sur l'armature

Déclinaison des objectifs chiffrés par intercommunalité et début du travail de territorialisation par niveau d'armature

Juillet 2021 – CC Bastides de Lomagne: territorialisation des objectifs chiffrés de la consommation d'ENAF par niveau d'armature

Juillet 2021 - CA Grand Auch Cœur de Gascogne : retours PADD & retours sur l'emploi

Juillet 2021 - CC Cœur d'Astarac en Gascogne : observations sur le PADD & avis sur la territorialisation des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Juillet 2021 – L'Isle-De-Noé: souhait de changer de niveau dans l'armature

Juillet 2021 - CC Bas Armagnac : territorialisation des objectifs chiffrés par niveau d'armature Juin 2021 - CC Gascogne Toulousaine : retours PADD

Juin 2021 - CC Coteaux Arrats Gimone: territorialisation des objectifs chiffrés par niveau

d'armature et objectifs chiffrés sur la CC Juin 2021 – CA Grand Auch Cœur de Gascogne : retours PADD & équipements et infrastructures

Juin 2021 - CC Savès: retours PADD

Juin 2021 - CC Cœur d'Astarac en Gascogne : contribution CoPil 12

Juin 2021 - CC Lomagne Gersoise: contribution CoPil 12 & 13

Juin 2021 - CC Gascogne Toulousaine: retours CoPil 4 & 5 & 7 & 8

Juin 2021 - CC Bastides de Lomagne : retours PADD & Copil 12

Mai 2021 - CC Savès: territorialisation des objectifs chiffrés par niveau d'armature & contribution aux travaux du CoPil & remarques PADD

Mai 2021 – CC Astarac Arros en Gascogne : territorialisation des objectifs chiffrés par niveau d'armature & retours CoPil 7, 8 & 9

Mai 2021 - CC Lomagne Gersoise: contribution CoPil 10 & 11

Mai 2021 - CA Grand Auch Cœur de Gascogne : tableau sur les emplois

Mai 2021 - CC Val de Gers: méthodologie de travail sur le foncier

Mai 2021 - CC Cœur d'Astarac en Gascogne : retours réunion CoPil foncier & observations sur

les CoPil 7, 8 et 9 & territorialisation des objectifs chiffrés par niveau d'armature

Mai 2021 - Montesquiou : souhait de changer de niveau dans l'armature

Mai 2021 - CC Bastides de Lomagne : contribution Copil 11

Avril 2021 - CC Bastides de Lomagne : contribution Copil 9

Avril 2021 - CC Lomagne Gersoise: contribution CoPil 8 & 9

Avril 2021 - CC Astarac Arros en Gascogne: contribution CoPil 8 & 9

Mars 2021 - CC Lomagne Gersoise: contribution CoPil 6 & 7

Mars 2021 - CC Bastides de Lomagne : contribution CoPil 6 & 7

Mars 2021 - CC Cœur d'Astarac en Gascogne : réflexion sur les objectifs chiffrés du DOO

Mars 2021 - CC Astarac Arros en Gascogne: contribution CoPil 7

Février 2021 - CC Astarac Arros en Gascogne : contribution Copil 5

Février 2021 - CC Bastides de Lomagne : contribution CoPil 5 Février 2021 - CC Lomagne Gersoise : contribution CoPil 4

ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT

PPA

5 contributions écrites

Juillet 2021 - DDT: retours pré-DOO

Juillet 2021 – Chambre d'agriculture du Gers : retours DOO V1 Juin 2021 - DDT : retours sur les équipements et infrastructures

Mai 2021 - Conseil départemental du Gers : contribution sur le sujet du vieillissement de la

population

Janvier 2021 - Chambre d'agriculture du Gers : retours PADD

Autres acteurs de l'aménagement

2 contributions écrites

Juillet 2021 - ADASEA: contribution sur le pré-DOO

Juillet 2021 - Arbres et Paysage: contribution sur le pré-DOO

SOCIETE CIVILE

Habitants

2 contributions écrites

Mars 2021 – Brune De Malet : demande d'accès aux documents du SCoT déjà rédigés Janvier 2021 – Michel SAN ROMA : le compte-rendu du 10 décembre 2020 ne manque-t-il pas ?

SEQUENCE 4 - PADD TERRITOIRES DU SCOT

9 contributions écrites

Apports de corrections et compléments au PADD

Validation des objectifs chiffrés

Finalisation de l'armature

Décembre 2019 - CA Grand Auch Cœur de Gascogne : retours armature

Décembre 2019 - CC Lomagne Gersoise : retours PADD

Décembre 2019 - Franck Montaugé: retours PADD

Décembre 2019 - CC Bastides de Lomagne : retours PADD

Novembre 2019 - CC Lomagne Gersoise: armature territoriale

Novembre 2019 – Jégun : souhait de changer de niveau dans l'armature

Octobre 2019 - CC Gascogne Toulousaine: contribution suite aux commissions thématiques

Septembre 2019 - CC Lomagne Gersoise: remarque livret pré-PADD

Août 2019 - Lagraulet-Du-Gers: souhait de changer de niveau dans l'armature

ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT

PPA

5 contributions écrites

Apports de corrections et compléments au PADD

Juillet 2020 - DDT: retours PADD

Décembre 2019 - Chambre d'agriculture du Gers : retours sur diaporama de la PPA du 5 décembre

Décembre 2019 - DDT: retours PADD suite à la PPA

Novembre 2019 – Chambre d'agriculture du Gers : retours sur le PADD Septembre 2019 – DTT : contribution suite aux commissions thématiques

Autres acteurs de l'aménagement

2 contributions écrites Apports d'informations

Février 2020 - SMEAG: information photovoltaïques, terres agricoles, zones humides

Octobre 2019 - CFO: intégration de la filière forêt-bois dans le PADD

SOCIETE CIVILE

Habitants

5 contributions écrites

Novembre 2019 – Jean-Claude LE MAIRE : problématique des déplacements dans la ruralité en lien avec le changement climatique et propositions de solutions concrètes pour les déplacements Novembre 2019 – Jean-Paul DUGOUJON : problématiques et enjeux de la mobilité, des infrastructures routières et de la desserte ferroviaire / frêt et entreprises

Novembre 2019 – Marie-Josèphe INEICHEN: problématique du développement des petites communes si l'extension n'est plus possible

Octobre 2019 - Jean-Pierre BENQUET : mobilité - désert de la desserte Lio et d'une 2*2 voies à l'Ouest du territoire

Septembre 2019 - Philippe JAUBERT: proposition de partage d'expériences

SEQUENCE 3 - PRE-PADD

TERRITOIRES DU SCOT

7 contributions écrites

Apports de corrections et compléments au pré-PADD

Echanges sur les objectifs chiffrés

Juillet 2019 - CA Grand Auch Cœur de Gascogne : retours pré-PADD

Juin 2019 – Franck Montaugé: retours pré-PADD

Juin 2019 - CC Cœur d'Astarac en Gascogne : retours sur le pré-PADD et les objectifs chiffrés – transmission d'un extrait du diagnostic bourgs-centres Bassoues, Mirande, Miélan et Montesquiou sur les équipements de proximité et intermédiaires.

Juin 2019 – CC Lomagne Gersoise: retours sur le pré-PADD

Juin 2019 – CC Bastides de Lomagne : retours sur le pré-PADD, objectifs démographique et économique, armature, foncier, commune de Sarrant, ZAE

Juin 2019 – CC Coteaux Arrats Gimone : retours sur les objectifs démographique et économique Juin 2019 – CC Gascogne Toulousaine : retours sur les objectifs démographique et le foncier

ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT

PPA

Aucune contribution écrite reçue

Autres acteurs de l'aménagement

Aucune contribution écrite reçue

SOCIETE CIVILE

Habitants

1 contribution écrite

Février 2019 - Chantal PERNECKER: problématique et enjeux du photovoltaïque sur les terres agricoles

SEQUENCE 2 - DIAGNOSTIC

TERRITOIRES DU SCOT

34 contributions écrites

Apports de corrections et compléments au diagnostic

Approfondissement des thématiques : services à la population, zones d'activités économiques, petits commerces du quotidien

Octobre 2018 - CA Grand Auch Cœur de Gascogne: retours sur la V4 du diagnostic

Octobre 2018 - CC Astarac Arros en Gascogne: retours sur la V4 du diagnostic

Octobre 2018 - CC Bastides de Lomagne : retours sur la V4 du diagnostic

Octobre 2018 - CC Lomagne Gersoise: diagnostic et enjeux du diagnostic

Octobre 2018 - CC Val de Gers: retours sur la V4 du diagnostic

Octobre 2018 - CC Artagnan Fezensac: retours sur la V4 du diagnostic & proposition du Président

Octobre 2018 - PETR Pays d'Armagnac: retours sur la V4 du diagnostic

Octobre 2018 - PETR Pays d'Auch: information sur le projet de territoire du PETR

Octobre 2018 – PETR Pays Portes de Gascogne : transmission du projet de territoire du PETR,

du diagnostic des PCAET et de l'Etat initial de l'environnement

Août 2018 - PETR Pays Portes de Gascogne: retours V4 du diagnostic

Août 2018 - CC Val de Gers : retours cartes synthèse

Juillet 2018 - CC Bas Armagnac : retours V4 du diagnostic

Mai 2018 - CC Savès: retours V2 du diagnostic

Mai 2018 - CA Grand Auch Cœur de Gascogne : retours sur les petits commerces du quotidien

Mai 2018 - CC Val de Gers: retours V2 du diagnostic

Mai 2018 - CC Ténarèze : retours V2 du diagnostic

Mai 2018 - CC Astarac Arros en Gascogne: retours V2 du diagnostic

Mai 2018 - CC Coteaux Arrats Gimone: retours sur les petits commerces du quotidien

Avril 2018 - PETR Pays Portes de Gascogne: retours sur les petits commerces du quotidien

Avril 2018 - PETR Pays d'Armagnac: retours sur les petits commerces du quotidien

Avril 2018 - PETR Pays d'Auch: retours sur V1 du diagnostic

Avril 2018 - CC Astarac Arros en Gascogne: retours sur les ZAE

Avril 2018 - CC Cœur d'Astarac en Gascogne : retours sur les petits commerces du quotidien

Avril 2018 - CC Val de Gers: retours sur les petits commerces du quotidien

Avril 2018 - CC Savès: retours sur V2 du diagnostic

Avril 2018 - CC Bastides de Lomagne: retours sur les petits commerces du quotidien

Avril 2018 - CC Bas Armagnac: contribution ZAE et petits commerces du quotidien

Mars 2018 - CC Cœur d'Astarac en Gascogne : retours V1 du diagnostic

Mars 2018 – PETR Pays d'Armagnac : retours V1 du diagnostic

Mars 2018 - CC Lomagne Gersoise: retours V1 du diagnostic

Mars 2018 - PETR Pays d'Armagnac : retours V1 du diagnostic

Février 2018 - CC Savès: retours V1 du diagnostic

Décembre 2017 - CC Savès : retours V1 du diagnostic

ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT

PPA

19 contributions écrites

Juin 2019 - Conseil départemental de la Haute-Garonne : relecture annexes de la V4 du diagnostic

Octobre 2018 – Conseil départemental de la Haute-Garonne : relecture V4 du diagnostic

Octobre 2018 - DREAL: retours sur la V4 du diagnostic

Octobre 2018 - DDT: retours sur la V4 du diagnostic

Octobre 2018 - CDT: retours sur la V4 du diagnostic

Octobre 2018 - Chambre d'agriculture du Gers: retours sur la V4 du diagnostic

Juillet 2018 - Chambre d'agriculture du Gers : contribution au diagnostic (volet, eau et agriculture)

Juin 2018 – SNCF réseau : contribution à la V3 du diagnostic

Avril 2018 - DDT - retours sur la V2 du diagnostic

Avril 2018 - ARS: contribution sur la thématique santé

Avril 2018 - DRAAF: contribution sur la thématique agricole

Mars 2018 - Conseil départemental de la Haute-Garonne : contribution à la V1 du diagnostic

Mars 2018 - CDT: contribution à la V1 du diagnostic

Mars 2018 – Institution SAGE Midouze: contribution à la V1 du diagnostic

Mars 2018 – Chambre d'agriculture du Gers : retours sur la V1 du diagnostic

Février 2018 - CCI du Gers: contribution à la V1 diagnostic

Février 2018 - DDT - retours sur la V1 du diagnostic

Décembre 2017 - Institution SAGE Midouze : contribution au diagnostic

Septembre 2017 - DDT: retours sur l'atlas

Autres acteurs de l'aménagement

Aucune contribution écrite reçue.

SOCIETE CIVILE

Habitants

Aucune contribution écrite reçue.

SEQUENCE 1 - PRE DIAGNOSTIC

Aucune contribution écrite réceptionnée.

Les échanges et débats en réunion ont permis d'informer, d'alimenter, d'amender, de compléter les différents documents.

Ils ont également permis de répondre aux questions et craintes des élus, essentiellement liées à l'outil SCoT, à la compatibilité avec les documents de rang inférieur ainsi qu'aux conséquences pour leur commune et à la méthodologie développée.

Pré-séquence 1

Aucune contribution écrite réceptionnée.

Les premiers échanges ont permis de connaître les attendus sur le SCoT de Gascogne et de connaître les territoires.

Ils ont également permis d'acculturer les élus à l'outil SCoT et à l'aménagement du territoire.

LISTE DES OUTILS DE COMMUNICATION

Le Syndicat mixte dans la démarche d'élaboration du SCoT de Gascogne a élaboré en appui du dispositif de concertation, des outils de communication afin d'informer, valoriser et impliquer les acteurs dans les réflexions.

1. Le dossier explicatif

Le dossier explicatif du projet et des études est complété au fur et à mesure de l'avancement de l'élaboration du SCoT de Gascogne. Ce dossier permet au public de s'informer du déroulement de la procédure et de prendre connaissance des orientations étudiées à travers les principales décisions prises et étapes d'avancement validées en Comité Syndical. Ce dossier a été mis à disposition au siège du Syndicat mixte aux heures d'ouverture et également en version numérique sur le site internet du Syndicat mixte.

2. Le registre de concertation

Le registre de concertation a été ouvert le 19 octobre 2017 afin de recevoir les observations du public. Il été mis à disposition au siège du Syndicat mixte aux heures d'ouverture et également en version numérique sur le site internet du Syndicat mixte sous le titre « le SCoT et vous ».

Syndicat miste Liabonation du Schéma de Cohérence Territoriale de Gascope DOSSIER EXPLICATIF Lieu de consultation: Syndiat Mote du Sci de Gascope 1. ne Mercel Louast. 21 Gascales. 22 GOODALCH 06.35.25.27.27.0 concertal Inoritocoldema comm. com

3. Le site internet



Le site internet a pour ambition de permettre de s'informer sur le Syndicat mixte et la démarche SCoT. Il a permis de mettre à disposition les documents liés aux différentes phases de l'élaboration du SCoT. Mis à jour régulièrement il a permis à tout un chacun de s'informer sur la procédure, le Syndicat mixte ainsi que le calendrier.

Un espace réservé aux territoires est également mis à disposition via un identifiant et un mot de passe.

4. La lettre d'information numérique du Syndicat mixte

Cette lettre d'information intitulée «Profil» donne régulièrement des informations sur la démarche SCoT. 7 numéros ont été édités. De plus, elle donne lieu à la production de fiches Eclairage qui permettent d'approfondir un thème. 4 numéros ont été réalisés :

- n°1 mai 2018 Le SRADDET, l'échelon régional de la planification
- n°2 septembre 2018 Les avis du Syndicat mixte
- n°3 mars 2020 Être élu au Syndicat mixte du SCoT de Gascogne



• n°4 novembre 2020 - De la nouvelle organisation du Syndicat mixte

De plus un éclairage spécial a été diffusé sur le bilan de la 1^{ère} campagne participative en février 2020. Un éclairage présentant le bilan de la 2^{nde} campagne participative interviendra après l'arrêt du document du SCoT de Gascogne.

5. Compte Instagram

Le compte Instagram a été créé pour révéler avec des photos l'identité commune des territoires riches et divers du SCoT de Gascogne. Il a également été utilisé pour annoncer les deux sessions de la campagne participative en 2019 et 2021.

6. L'exposition du SCoT

L'exposition du SCoT s'est inscrit dans la campagne participative et a été installée en continue au siège du Syndicat mixte et à l'occasion des 26 réunions publiques. Elle permettait d'appréhender les enjeux de la campagne participative, l'outil SCoT, le SCoT de Gascogne, quelques chiffres, la construction de SCoT et le changement de modèle nécessaire.



7. La feuille de route du SCoT

La feuille de route du projet SCoT a fait l'objet d'un tiré à part qui était mise à disposition des participants aux réunions publiques.

8. Le Kit communication de la campagne participative et appui des partenaires

Dans le cadre de mise en œuvre de la campagne participative, le Syndicat mixte s'est appuyé sur les supports de communication des partenaires pour diffuser l'information : magazine, site web, réseaux sociaux, panneaux d'affichage digital...

Pour ce faire il a mis à leur disposition :

- Une affiche A3 générique (Format PDF) à imprimer et à diffuser ;
- Une affiche générique (Format JPEG) pour les supports numériques (site web, réseaux sociaux...);

- Une affiche générique A5 (Format PDF) à imprimer sur du A4 et à couper pour mise à disposition dans les lieux de passage ;
- Un communiqué de presse (Format PDF) dont le contenu peut être repris dans les supports papiers ou numériques.

Pour les intercommunalités étaient également mis à leur disposition :

- Une affiche A3 spécifique à l'intercommunalité à transmettre à chaque commune membre, à diffuser également par courriel à l'ensemble des partenaires et à leur réseau et à afficher dans tous les lieux susceptibles de recevoir du public;
- www.scotdegascogne.com: pour permettre de faire un lien à partir de votre site web ou de tout autre support;
- Une brève (pour panneau d'affichage digital, l'actualité d'un site internet, les réseaux sociaux, TV locale ou radio le cas échéant.



Par ailleurs, s'il s'est chargé d'inviter les partenaires institutionnels que sont les chambres consulaires, l'Etat, le Département, la Région et des acteurs plutôt à vocation départementale ou régionale tels le CAUE ou l'ADEME..., il a demandé à ce que les intercommunalités se chargent des acteurs plus locaux en fournissant une liste non exhaustive d'acteurs à qui elles pouvaient transmettre l'affiche.

9. Les Relations Presse

Les relations presse ont été mise en œuvre à chaque temps forts de l'élaboration du SCoT à travers les outils suivants :

- la conférence de presse a pour objectif de réunir les journalistes autour du président et des membres du bureau du Syndicat mixte dans la perspective d'un échange donnant lieu à la rédaction d'articles de presse ;
- les communiqués visent à informer et à donner de la matière aux média ;
- le dossier de presse permet de détailler l'information par thématiques permettant aux journalistes de compléter leur article. Il a été régulièrement mis à jour pour permettre d'appréhender l'outil, le SCoT de Gascogne la démarche et l'avancée des travaux ;
- les entretiens la presse audio ;
- les brèves pour annoncer les 26 réunions publiques.

Séquence	Temps de travail	Communiqué	Conférence	Dossier	Brève	Entretien audio	Articles
Séquence 1 Pré- diagnostic	Juillet 2016 15.05.2017 conférence du SCoT	2	2	1			6
Séquence 2 Diagnostic	16.02.2018 30.03.2018 Ateliers transversaux et thématiques 29.06.2018 Conférence du SCoT 15.11.2019 Lancement séquence 3	7	2	7			11
Séquence 3 PRE -PADD	8.07.2019 Conférence du SCoT	1		1			8
Séquence 4 PADD	18.04.2019 28.11.2019 Conférence des élus Campagne participative	6		2	13	4	20
Séquence 5 Pré-DOO	Démarrage et avancée des travaux	2		2			9
Séquence 6 DOO	8.10.2021 Conférence des élus Campagne participative	4	1	2	13	2	24
Total		22	5	15	26	6	78

LISTE DES ARTICLES PARUS DANS LA PRESSE ET SUPPORTS INTERCOMMUNAUX ET PARTICIPATION RADIO AU COURS DE L'ELABORATION DU SCOT DE GASCOGNE

SÉQUENCE 6 - DOO

24/09/2021 - Le Journal du Gers « Gers 2040 : des territoires, un avenir ! Le programme de la 2eme édition de la campagne participative »

28/09/2021 - La Dépêche « Schéma de cohérence territoriale : deux mois pour préparer le Gers à 2040 »

02/10/2021 - Le Journal du Gers « SCoT de Gascogne ouvre un débat sur l'aménagement des territoires (Samatan le 4 octobre 2021 à 20h)

08/10/2021 - Le Journal du Gers « Deuxième réunion publique après celle de Samatan (Valence sur Baïse le 11 octobre à 19h) »

08/10/2021 - La Dépêche « Le SCoT de Gascogne tient sa conférence des élus »

11/10/2021 – Le Journal du Gers « Gers 2040 : des territoires, un avenir ! 2eme édition de la campagne participative sur le SCoT de Gascogne le mercredi 13 octobre à Touget » 14/10/2021 - La Dépêche « Du côté de Condom, le SCoT de Gascogne en campagne participative »

15/10/2021 - Le Journal du Gers « Gers 2040 : des territoires, un avenir! Réunions publiques pour échanger avec les élus (Clermont Savès le 18 octobre à 20h) »

22/10/2021 - La Dépêche « SCoT de Gascogne : Réunion publique à Fleurance le 25 octobre à 20h »

25/10/2021 – Le Journal du Gers « Gers 2040 : des territoires, un avenir ! Réunion publique à Vic Fezensac le 27 octobre 2021 à 18h30 »

27/10/2021 - La Dépêche « Réunion publique. Gers 2040 : des territoires, un avenir ! (Vic Fezensac le 27 octobre à 18h30) »

27/10/2021 - Le Journal du Gers « Gers 2040 : des territoires, un avenir ! Campagne participative sur le SCoT de Gascogne (Bretagne d'Armagnac le 28 octobre à 20h) »

29/10/2021 - Le Journal du Gers « Le SCoT de Gascogne expliqué à la population lors d'une réunion publique »

31/10/2021 - La Dépêche « SCoT de Gascogne : une réunion publique mercredi à Mirande

31/10/2021-Le Journal du Gers-Réunion publique d'informations et d'échanges. Le territoire en 2040 (Mirande le 3 novembre à 19h) »

03/11/2021 - La Dépêche « 2ème campagne participative sur le SCoT : réunion publique à Seissan »

03/11/2021 - Le Journal du Gers « Les réunions se poursuivent pour découvrir le vécu des habitants du territoire (Gimont le 4 novembre 2021 à 18h30) »

04/11/2021 - La Dépêche « A Fleurance, un projet de territoire pour "Ecrire le futur du quotidien"

04/11/2021 - Le Journal du Gers « Réunion sur le SCoT de Gascogne à Sainte-Christie-d'Armagnac - Le planning a-t-il changé à cause du Covid ? »

05/11/2021 - Le Journal du Gers « Votre territoire demain - réunion publique Sainte-Dode le 8 novembre à 18h30 »

11/11/2021 - Le Journal du Gers « Hervé Lefebvre à Sainte-Christie-d'Armagnac : Le SCoT de Gascogne prêt en février 2022- c'est aux élus et aux habitant de le faire avancer dans la concertation »

13/11/2021 - La Dépêche « Sainte-Christie-d'Armagnac. Le SCoT de Gascogne présenté aux élus du canton »

16/11/2021 - La Dépêche « A Mirande on construit l'avenir de 397 communes du Gers »

Article publication support de communication intercommunal

10/2021 - CC du Savès « SCoT ou la difficulté de penser collectivement l'avenir »

Participation radio

02/12/2021 - Interview à Radio Coteau

12/01/2022 - Interview à Radio Païs

SÉQUENCE 5 - PRE-DOO

21/01/2020 - Le Journal du Gers « Les élèves de CM2 présentent le blason de la commune »

28/01/2020- Volonté Paysanne (Journal de la Chambre d'Agriculture du Gers) « 2020 : Vers une année charnière pour le SCoT de Gascogne »

22/09/2020 - Le Journal du Gers « SCoT de Gascogne : les nouveaux élus entrent en lice »

25/09/2020 -Le Journal du Gers « Hervé Lefebvre à la présidence du SCoT de Gascogne »

29/09/2020 - La Dépêche « Hervé Lefebvre à la tête du Syndicat mixte du SCoT de Gascogne »

26/11/2020 - Le Journal du Gers « Des territoires à l'heure du satellite »

26/11/2020 - La Dépêche « L'atout du satellite pour répondre au défi du changement climatique »

17/02/2021 - La Dépêche-Saramon « Le SCoT de Gascogne expliqué aux élus »

06/04/2021 - La voix du Gers « Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Gascogne définit des objectifs ambitieux pour 2040 »

SÉQUENCE 4 - PADD

22/08/2019 - La Voix du Gers « Construire l'avenir de 397 communes »

11/10/2019 - « Le SCoT explique »

19/10/2019- La Dépêche-Mirande « Temps d'échange et ateliers pour réfléchir à l'avenir »

21/10/2019 - Le Journal du Gers « L'essentiel du SCoT de Gascogne présenté à Nogaro, c'est ici! »

24/10/2019 - La Dépêche-Seissan « Gers 2040 : des territoires, un avenir ! »

28/10/2019 - La Dépêche-Nogaro « Présentation du Schéma de Cohérence Territoriale »

02/11/2019 - La Dépêche -L'Isle-Jourdain « Schéma de Cohérence Territoriale : réunion »

06/11/2019- « Le SCoT de Gascogne débat avec les élus »

06/11/2019 - La Dépêche-Lectoure "Gers 2040 : des territoires, un avenir!"

12/11/2019 - La Dépêche -L'Isle-Jourdain « Débat autour des grands axes du SCoT de Gascogne »

15/11/2019 – La voix du Gers « Gers 2040 : des territoires, un avenir ! Premier point »

17/11/2019 - La Dépêche-Lombez « Présentation du SCoT dans le Savès »

21/11/2019 - Voix du Gers « Gers 2040 : des territoires, un avenir! Premier point »

21/11/2019 - « Gers 2040 : des territoires, un avenir! Premier point »

26/11/2019 - Le Journal du Gers « SCoT de Gascogne débat avec les élus »

01/12/2019 - « Etat d'avancement du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) »

06/12/2019 - Le Journal du Gers « Une vision pour le SCoT de Gascogne (mis à jour) »

14/12/2019 - La Dépêche-Marambat « SCoT : un projet ambitieux et solidaire présenté aux élus »

21/12/2019 - La Dépêche « Avec le SCoT de Gascogne le Gers regarde vers 2022 »

Article publication support de communication intercommunal

21/11/2019 - Brèves de la CC Savès « Un SCoT sinon rien ou l'importance du Schéma »

Participation radio

24/10/2019: hit-radio

25/10/2019: Hit FM Radio - Ecoutez le Gers

29/10/2019: radio-coteaux

30/10/2019 radio-fil-de-l-eau-Fleurance

SÉQUENCE 3 - PRE-PADD

23/11/2018 - La voix du Gers « La feuille de route pour le SCoT de Gascogne »

01/07/2019 - Conférence du SCoT

11/07/2019 - Le Journal du Gers « Le futur de notre territoire à travers le SCoT de Gascogne »

20/07/2019 - La Dépêche « L'Isle-Jourdain, 397 communes imaginent le Gers de 2040 »

22/08/2019 - Voix du Gers «Construire l'avenir de 397 communes

29/07/2019 - AUAT « SCoT Gascogne, vers un projet de territoire innovant »

21/10/2019 - Le Journal du Gers "L'essentiel du SCoT de Gascogne présenté à Nogaro, c'est ici!

10/10/2019 - Le Journal du Gers « "Réunions publiques "SCoT de Gascogne" à Nogaro et dans tout le Gers "

SÉQUENCE 2 - DIAGNOSTIC

20/02/2018 - La Dépêche « Construire un projet de territoire cohérent et partagé »

20/02/2018 - Le Petit Journal, « Ateliers transversaux du SCoT de Gascogne »

17/05/2018 - Le Journal du Gers « Contribution au SRADDET »

08/06/2018 - La voix du Gers « La lettre du SCoT »

22/06/2018 - La voix du Gers « SCoT de Gascogne »

04/07/2018 - Le Journal du Gers « Les élus se penchent sur le Gers du futur »

21/08/2018 - Le Journal du Gers « L'aménagement du territoire, pas un leurre mais une réalité »

04/10/2018 - Le Journal du Gers « Proposition du Président Robert FRAIRET à la contribution de "d'Artagnan en Fezensac" au SCOT »

09/10/2018 - La voix du Gers « SCoT de Gascogne entre diagnostic et projet politique »

11/10/2018 - La voix du Gers « Entre diagnostic et projet politique »

23/11/2018 - La voix du Gers « La feuille de route pour le SCoT de Gascogne »

SÉQUENCE 1 - PRE-DIAGNOSTIC

20/09/2016 - La dépêche « Année 1 pour le SCOT de Gascogne »

19/01/2017 - La dépêche « "Le SCoT rencontre ses voisins »

16/05/2017 - La Dépêche « SCOT : Un premier pas vers un nouveau futur du Gers » 17/05/2017 - Le Petit Journal « Schéma de cohérence territorial de Gascogne » 12/07/2017 - La Dépêche « Auch mise sur le dialogue métropolitain »

Article publication support de communication intercommunal 06/20217 - Le bulletin de la CC Bas Armagnac « démarrage de l'élaboration du SCoT de Gascogne